

Pays de Sarrebourg

Diagnostic Local de Santé

Février 2022



Calendrier de travail

	Aout-Septembre 2021	Novembre 2021	Décembre-Janvier	Janvier – Février 2022
Déroulement de la mission	Etape 1 : Analyse des données existantes	Etape 2 : Collecte d'informations complémentaires chiffrées Etape 3 : Collecte d'information qualitative	Etape 3 bis : Collecte d'information qualitative	Etape 4 : Rédaction du rapport d'évaluation
Suivi et pilotage	 Comité de pilotage			 Comité de pilotage
Livrables	Note de cadrage 	Diagnostic intermédiaire 		Diagnostic final 

Sommaire

1.	Caractéristiques socio-démographiques	p.10
2.	Etat de santé de la population	p.21
3.	Offre sanitaire	p.25
4.	Santé environnement	p.42
5.	Synthèse des entretiens	p.47
6.	Synthèses des groupes de travail	p.52
7.	Glossaire	p.60

Méthodologie du diagnostic de santé

Diagnostic de santé : enjeux et objectifs

Le projet de CLS du Pays de Sarrebourg repose sur deux territoires : celui de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud (CC SMS) et celui de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg (CC PP). Ce diagnostic territorial de santé effectue une analyse globale et par secteurs géographiques.

Outil de pilotage et de prospective territoriale, la démarche de diagnostic vise à observer finement les besoins de la population pour être en capacité d'imaginer les solutions pour y répondre. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Assurer l'effcience du CLS sur son territoire ;
- Evaluer l'offre de soin existante et prévisionnelle, les caractéristiques socio-démographiques de la population ainsi que les conditions d'accès aux soins ;
- Identifier les problématiques sanitaires et les populations vulnérables ;
- Préciser les besoins des professionnels de santé, de la population locale et des élus ;
- Identifier des actions de santé prioritaires et obtenir une égale présentation des besoins ;
- Elaborer votre projet de santé en phase avec le territoire du CLS sur la base de l'interprétation des données qualitatives et quantitatives.

L'association des partenaires à la réalisation et au partage du diagnostic de santé réaffirme l'importance de la coordination entre les différents acteurs du territoire et le rôle d'observatoire social du CLS.

Ce travail permet d'objectiver les problématiques rencontrées par la population pour ensuite identifier les solutions et les dispositifs à mettre en œuvre en lien avec les partenaires.

Méthodologie: Sources et explications méthodologiques



Sources des données :

- Dernières bases de recensement de l'Insee portant sur les Communautés de communes de Sarrebourg Moselle Sud et du Pays de Phalsbourg, du Pays de Sarrebourg, du département de la Moselle et de la France.
- Base Permanente des Equipements de l'INSEE,
- Répertoire FINESS (Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux)
- Outil Cartosanté de l'ARS
- Outil Rézone de la CPAM
- Outil Géoclip France Découverte de l'INSEE
- Bases de données de la Caisse d'allocations familiales
- Bases de données de Pôle Emploi
- Site internet du Pays de Sarrebourg
- Documents fournis par la CC SMS, la CC PP et le PETR du Pays de Sarrebourg.

Les dates et les sources des données sont indiquées pour chaque tableau/graphique.

Dans les tableaux, les données peuvent être présentées avec **différentes couleurs afin de faciliter la lecture et l'analyse**. Si la donnée d'un des territoires est en **vert**, cela indique que le territoire présente l'indicateur le plus favorable par rapport aux territoires de comparaison. A l'inverse, si la donnée d'un des territoires est en **rouge**, cela signifie que le territoire présente l'indicateur le moins favorable par rapport aux territoires de comparaison.

Par exemple, si le taux de chômage est plus faible dans le Pays de Sarrebourg que dans les territoires de comparaison, il sera alors en vert bien que la valeur soit la plus faible numériquement.

Introduction

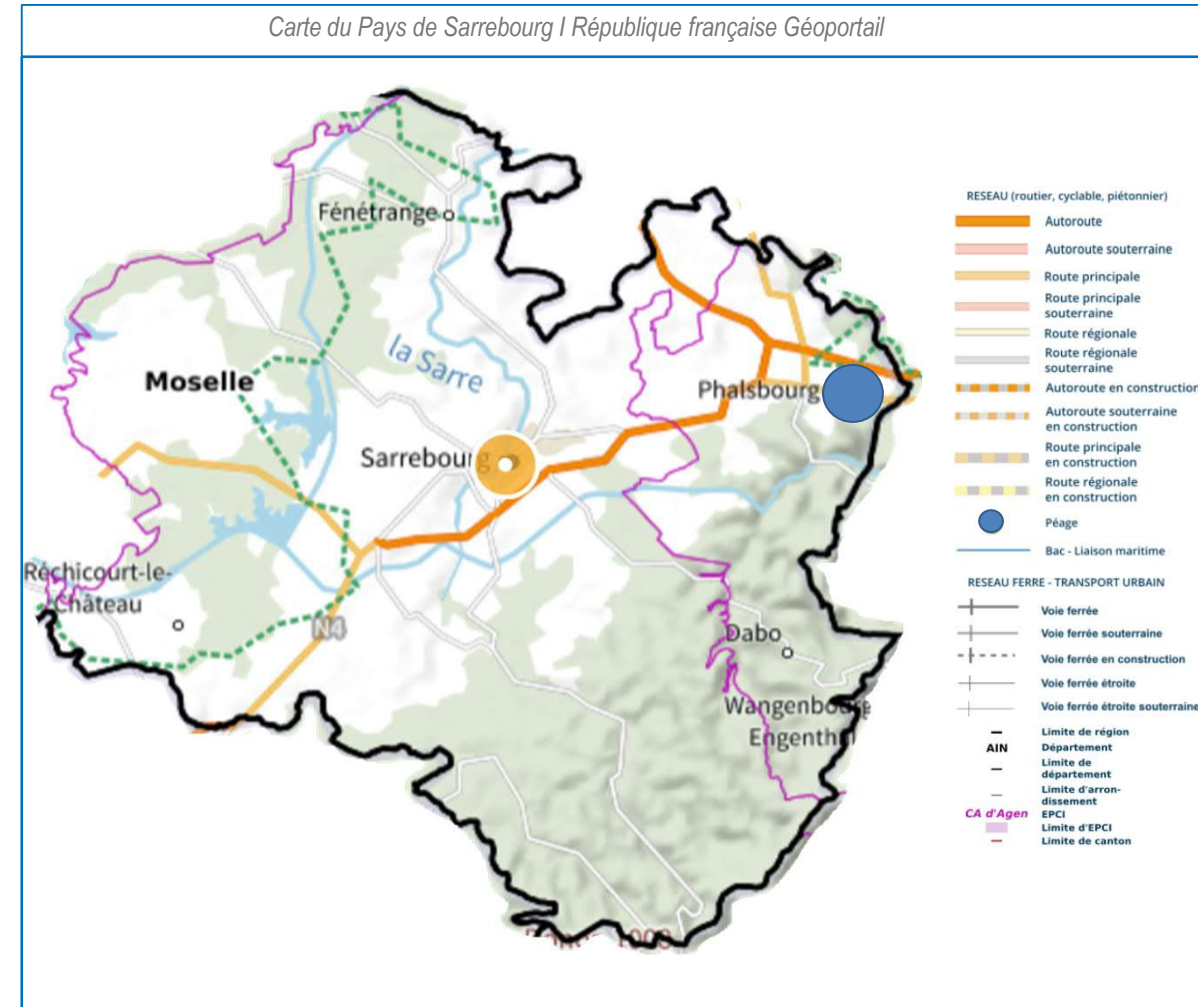
Présentation du territoire : un territoire doté d'espaces naturels et desservi par la nationale 4

Le Pays de Sarrebourg est un pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) situé au sud-est de Metz. Il est composé de deux établissements publics de coopération intercommunale EPCI : la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud et la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg.

Les limites de ce territoire sont dessinées de façon naturelle avec le Massif des Vosges au sud et à l'est et par les forêts reliant les étangs lorrains à l'ouest. Le nord et l'ouest du Pays de Sarrebourg se trouvent dans le parc naturel régional de Lorraine tandis que la partie proche de Phalsbourg fait partie du parc naturel régional des Vosges du Nord.

Desservi par la Nationale 4, le Pays de Sarrebourg est limitrophe de la Communauté de Communes du Saulnois (département de la Moselle) et des départements du Bas-Rhin et de la Meurthe-et-Moselle.

La Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud est composée de 76 communes et la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg est composée de 26 communes.



Présentation du territoire: Chiffres clés du territoire

102 communes

976,2 Km²

63,5 Hab / Km²

 **27 345** Ménages

 **3 701** Entreprises

 **34 756** Logements dont :

79 % De résidences principales

12 % De résidences secondaires

9 % De logements vacants



01

Caractéristiques sociodémographiques

Démographie

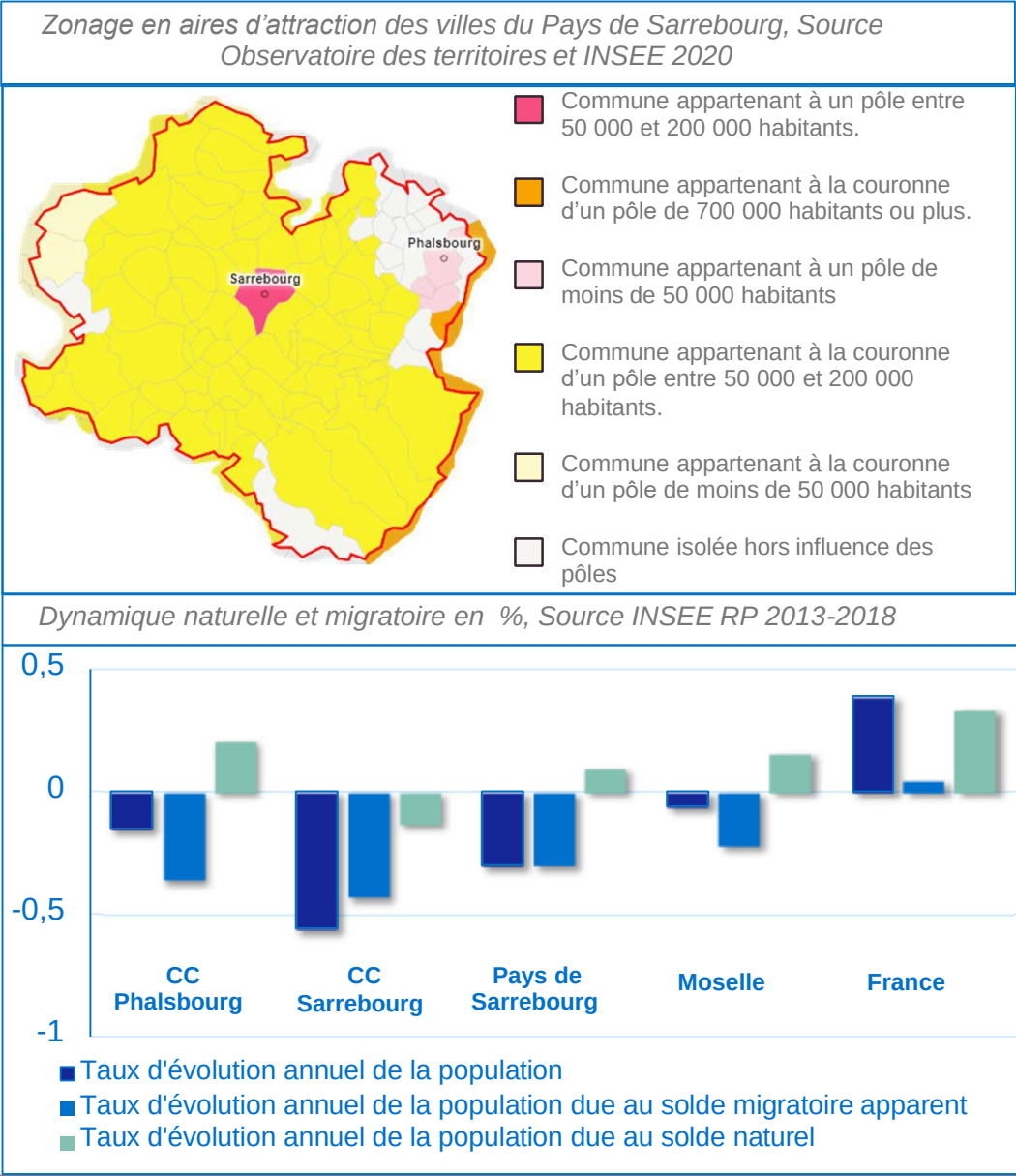
- Un enjeu autour de l'attractivité des différents pôles des deux Communautés de Communes.

Des territoires caractérisés par une diminution de leurs populations

En 2018, le Pays de Sarrebourg comptait **63 045 habitants** dont **17 490 habitants** au sein de la CC du Pays de Phalsbourg et **45 555 habitants** au sein de la CC de Sarrebourg Moselle Sud.

La densité du Pays de Sarrebourg est de **63,5 habitants au km²**. Même si la CC de Sarrebourg Moselle Sud compte plus d'habitants, **sa densité d'habitants au km² (56) est inférieure à celle de la CC du Pays de Phalsbourg (95)**, ainsi qu'à celle de la Moselle (167,9) et celle de la France (105,1).

Le territoire de la CC du Pays de Phalsbourg a une dynamique naturelle positive avec un solde naturel de 0,21 %. Néanmoins, les **deux territoires montrent une évolution annuelle de leur population négative** (-0,56 % pour la CC de Sarrebourg Moselle Sud ; -0,15 % pour la CC de Phalsbourg). Ainsi, le Pays de Sarrebourg a un **taux d'évolution de sa population négatif de -0,3 %** soit un taux inférieur à celui de la Moselle (-0,22 %) et à la France (0,05 %).



Structuration de la population

- Un vieillissement de la population en constante augmentation nécessitant la prise en compte des besoins spécifiques de ces publics sur le territoire.

Une accélération du vieillissement de la population

La part des 0-14 ans au sein du Pays de Sarrebourg (15,9 %) est plus faible qu'en Moselle (16,8 %) et en France (18 %). Cependant ce chiffre est plus élevé dans la CC du Pays de Phalsbourg (16,6 %) que sur le territoire de la CC SMS (15,6 %).

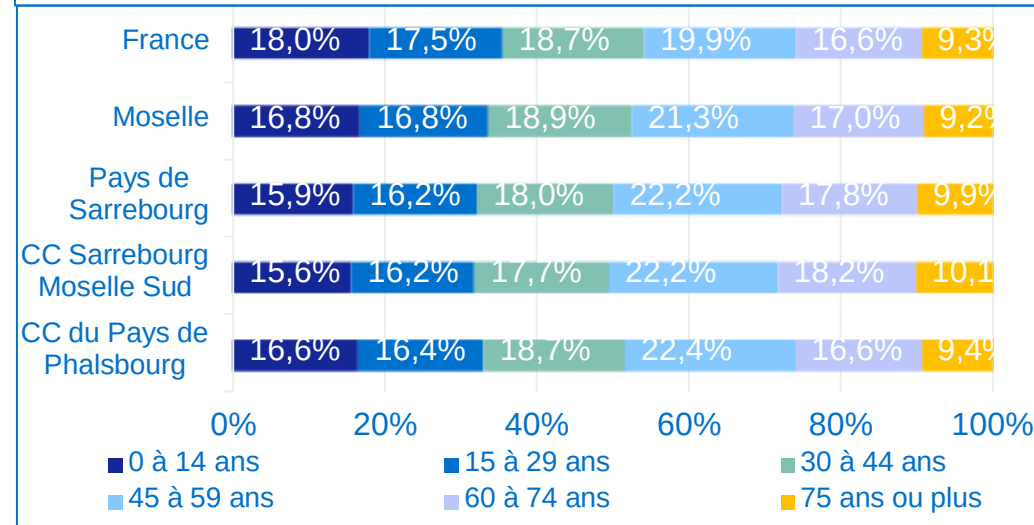
Par ailleurs la part des personnes de 75 ans ou plus sur le territoire du Pays de Sarrebourg (9,9 % soit 6 195 personnes) est plus importante qu'en Moselle (9,2 %) et en France (9,3 %). La CC de Sarrebourg Moselle Sud compte une part importante des personnes de 75 ans ou plus du territoire (10,1 % soit 4 595 personnes).

De plus le Pays de Sarrebourg compte une part importante de sa population âgée de 45 à 74 ans (40 %). Cette part est plus importante que les moyennes départementale (38,3 %) et française (36,5 %).

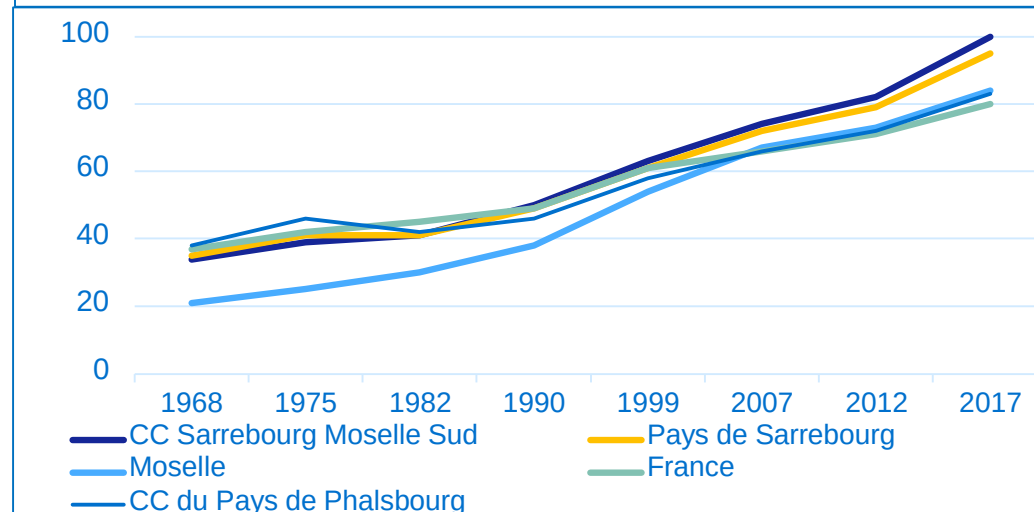
L'indice de vieillissement des deux Communautés de communes – c'est-à-dire le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans – connaît une augmentation constante depuis 1968. Cette évolution témoigne d'un vieillissement de la population constant et en augmentation ces dernières décennies.

Il est à noter que la CC de Sarrebourg Moselle Sud présente un indice de vieillissement en forte augmentation (+ 18 points) entre 2012 et 2017 (contre + 11 points pour la CC du Pays de Phalsbourg) indiquant une accélération du vieillissement de la population de son territoire.

Répartition de la population, Source INSEE 2018



Indice de vieillissement Source INSEE 2017



Structuration de la population

Focus vieillissement

- Un enjeu d'anticipation de l'augmentation du nombre de personnes âgées : adaptation des services et accompagnements aux différents profils (jeunes retraités, personnes en perte d'autonomie, etc.).
- Un enjeu d'anticiper et prévenir le risque d'isolement des personnes âgées, ainsi que les situations de perte d'autonomie.

Le Schéma Départemental de l'Autonomie 2018-2022, propose la mise en place d'actions favorisant la vie sociale des personnes âgées ou en situation de handicap et la lutte contre l'isolement en améliorant le repérage des situations de fragilité.

Une poursuite du vieillissement de la population à anticiper

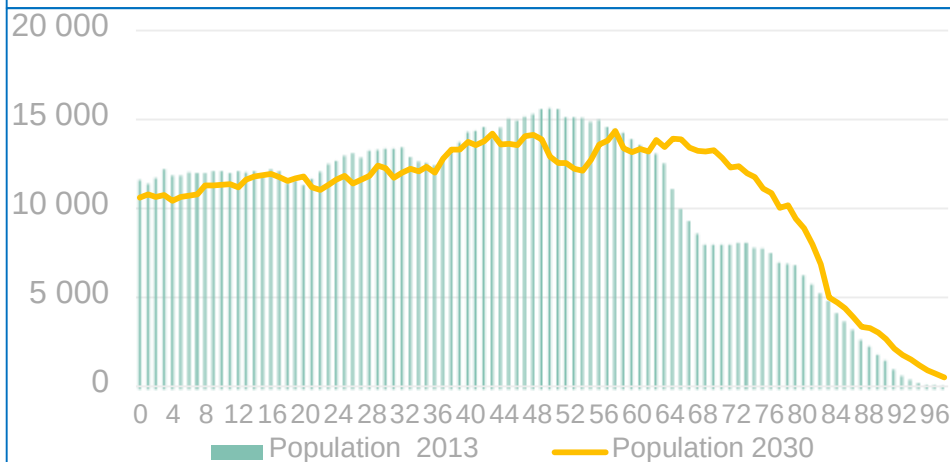
D'après les projections, **une augmentation de la part de la population âgée de 75 ans et plus est à anticiper** au niveau régionale (+ 30 % entre 2013 et 2030).

Parmi ces dernières **près de 175 000 personnes âgées seraient potentiellement dépendantes soit environ 35 % de plus** qu'en 2013, ce qui équivaldrait à un accroissement d'environ 45 000 personnes. **En Moselle l'accroissement de personnes âgées de 60 ans et plus serait de 32 % entre 2013 et 2030.**

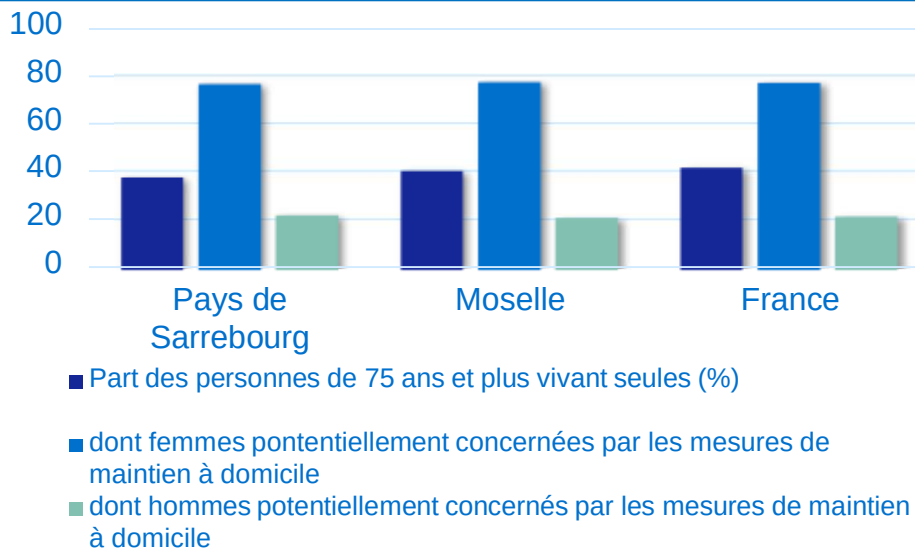
Face au vieillissement de la population, se pose la question des conditions de vie et du niveau de dépendance des personnes. En effet, la **part des personnes de 75 ans et plus vivants seuls** dans le Pays de Sarrebourg est d'environ 38,4 % **soit 24 174 personnes** ce qui reste inférieur à la moyenne départementale (41,2 %) et nationale (42,5 %). A l'inverse la part **vivant en établissement** est supérieure dans le territoire de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud (11,6 %) par rapport aux autres territoires de la Moselle (8,5 %), France (9,4 %) et Pays de Phalsbourg (3,4 %).

Parmi les personnes vivant seules, 77,5 % de femmes sont concernées potentiellement par les mesures de maintien à domicile contre 22,5 % d'hommes dans le Pays de Sarrebourg. En Moselle les taux sont de 78,4 % pour les femmes et 21,6 % hommes et en France de 77,9 % pour les femmes et 22,1 % pour les hommes.

Evolution de la population dans la Moselle, source INSEE recensement de la population 2013, modèle Omphale.



Répartition des personnes de 75 ans et plus Source INSEE 2017



Structuration de la population

Focus situation financière et dépendance

- Un enjeu majeur autour de l'augmentation de la dépendance à venir des populations seniors
- Une nécessité d'anticiper les enjeux financiers et médico-sociaux inhérents à l'augmentation du nombre de personnes dépendantes afin de garantir la mise en place d'accompagnements adaptés

Un vieillissement de la population entrainant une augmentation du nombre de personnes dépendantes

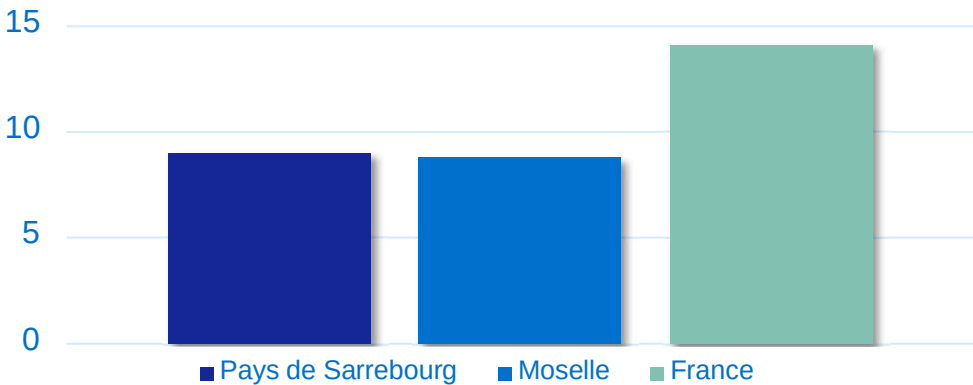
Le taux de pauvreté du Pays de Sarrebourg pour les 75 ans ou plus est de 9 % ce qui est similaire à la moyenne départementale 8,8 %, mais inférieur à la moyenne nationale (14,1 %).

Les seniors sont proportionnellement plus nombreux à vivre en dessous du seuil de pauvreté en Moselle (9,5 %) que dans le Grand Est (8,5 %), mais moins qu'en France métropolitaine (10,1 %).

Le vieillissement de la population a aussi pour conséquence d'augmenter les situations de dépendances/ Le nombre de situation de dépendance augmenterait ainsi de 31 % entre 2013 et 2030 pour atteindre les 31 900 personnes dépendantes en Moselle en 2030.

Plus spécifiquement, le territoire de Sarrebourg Château-Salins comportant 230 communes donc celles du Pays de Sarrebourg (102 communes) connaîtrait une augmentation de 30,1 % de personnes âgées dépendantes d'ici 2030.

Comparaison des taux de pauvreté des 75 ans ou plus, Source INSEE 2017.



Personnes dépendantes en Moselle, Source Insee, projections de personnes âgées dépendantes - Scénario démographique central, scénario de dépendance intermédiaire.

	Nombre de personnes âgées dépendantes en 2030	Évolution 2013-2030 (%)	dont effet démographique (%)	dont effet risque de dépendance (%)
Forbach Saint-Avold	7 700	31,3	43,9	-12,6
Sarrebourg Château-Salins	3 200	30,1	42,7	-12,6
Sarreguemines Bitche	3 400	33,5	46,3	-12,8
Metz Orne	10 600	32,2	46	-13,8
Thionvillois	7 000	26,5	39,3	-12,8
Moselle	31 900	30,6	43,7	-13,1

Structuration de la population

Focus ménages

- Un vieillissement de la population qui s'explique notamment par le vieillissement de couples et personnes seules ayant une forte ancienneté d'emménagement sur le territoire couplés à un faible nombre d'installations de ménages avec enfants
- Un enjeu d'attraction de ménages avec enfants sur le territoire



Depuis la crise sanitaire, les acteurs ont observé une augmentation des violences intrafamiliales. Au sein du CMP Adultes de Sarrebourg, un groupe de travail a été créé sur le sujet afin d'appréhender la prise en charge des familles.

Des ménages principalement sans enfants et installés depuis plusieurs décennies sur le territoire

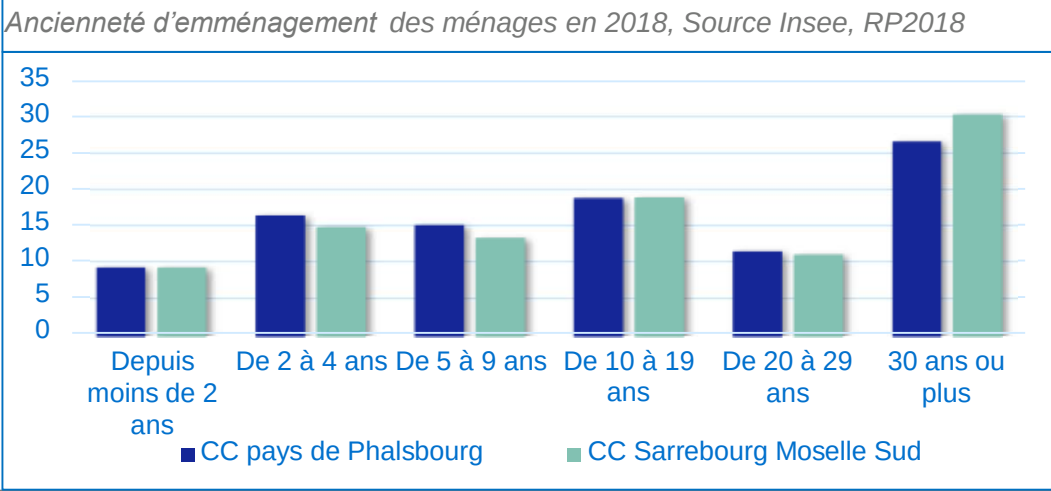
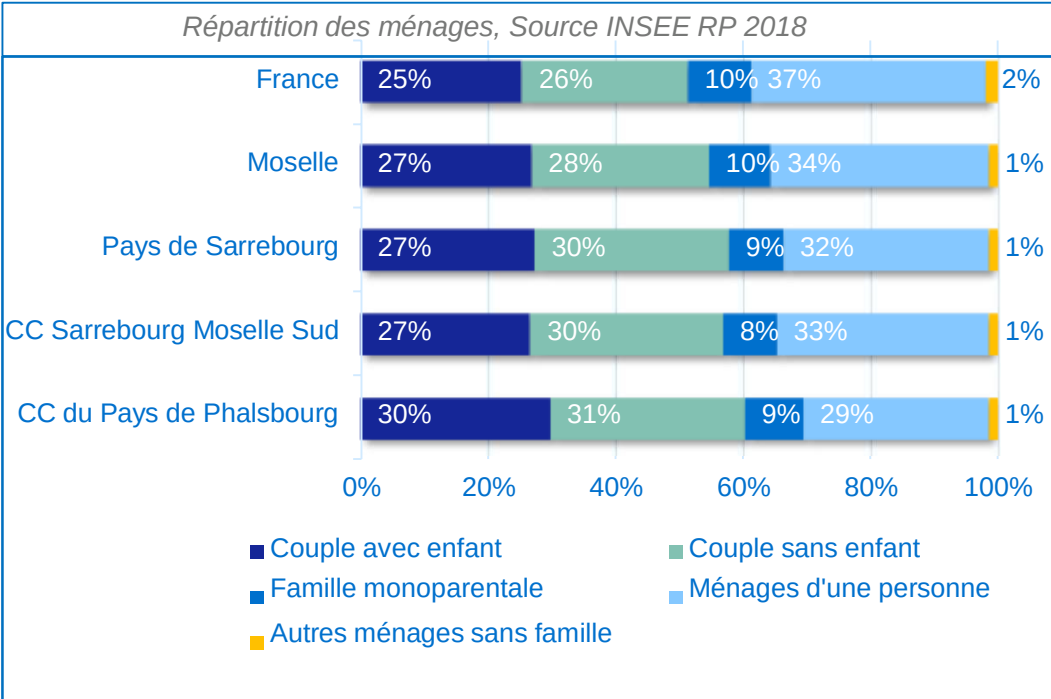
Environ 30 % des ménages des deux territoires étudiés sont constitués d'une seule personne ce qui est légèrement inférieur au département (33,6 %) et à la France (36,2 %).

La part de couple sans enfant est relativement importante dans les deux communautés de communes (environ 30 %) par rapport aux territoires de comparaison : 27,8 % pour la Moselle, 26,1 % pour la France.

La part de familles monoparentales est plus faible (autour de 8,8 %) qu'en France (9,8 %) et en Moselle (9,6 %).

La part de ménages constitués d'un couple avec enfant(s) est plus importante au niveau de la CC du Pays de Phalsbourg (30,7 %), qu'au niveau de la CC de Sarrebourg Moselle Sud (27 %). Ces données sont comparables à celles de la Moselle (27,4 %) mais supérieures à la moyenne nationale (25,7 %).

La majorité des ménages sont installés depuis 30 ans ou plus (27 % pour la CC du Pays de Phalsbourg et 30,7 % pour la CC de Sarrebourg Moselle Sud). Par ailleurs l'évolution de la taille des ménages a diminué au sein du Pays de Sarrebourg de 1,3 point entre 1968 et 2017 là où la France n'a diminué que de 0,9 point. Cette diminution peut s'expliquer par le départ d'enfants des ménages (études, travail, ...).



Indicateurs économiques

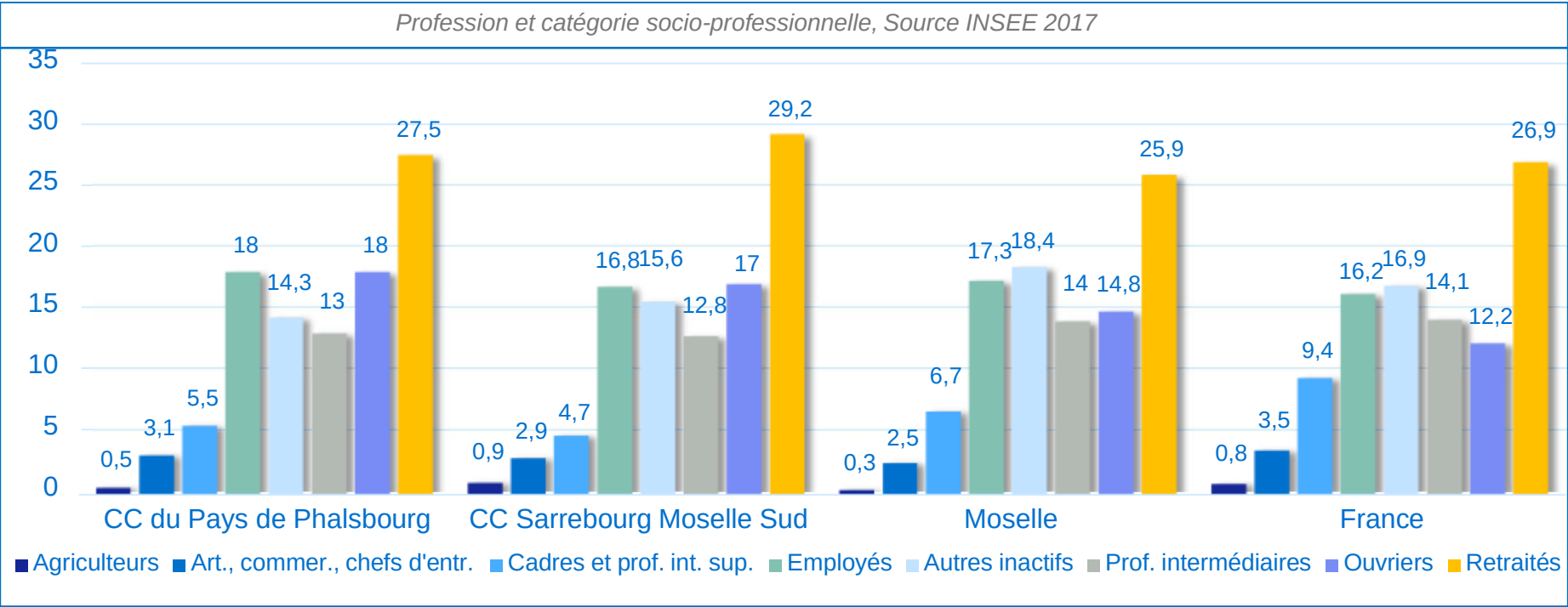
- Un vieillissement de la population s'illustrant par une prédominance de personnes retraitées et une augmentation de cette part à anticiper dans les prochaines années

Une majorité de la population retraitée et une part importante d'ouvriers

Les retraités et les ouvriers représentent la majorité des catégories socio-professionnelles des territoires de Sarrebourg et de Phalsbourg (29,2 % et 17 % pour Sarrebourg et 27,5 % et 18 % pour Phalsbourg). Ces taux sont supérieurs aux moyennes des territoires de comparaison de la Moselle (25,9 % et 14,8 %) et de la France (12,2 % et 26,9 %).

La proportion de cadres et de professions intellectuelles supérieures représente seulement 4,7 % de la population sur le groupement de communes de Sarrebourg Moselle Sud contre 5,5 % sur le groupement de communes du Pays de Phalsbourg. Cette part est plus faible que celles du département de la Moselle (6,7 %) et de la France (9,4 %).

La part de la population sans activité professionnelle est de 15,6 % pour la CC de Sarrebourg Moselle Sud et 14,3 % pour la CC du Pays de Phalsbourg, ce qui est inférieur aux territoires de la Moselle (18,4 %) et de la France (16,9 %). Le taux de chômage lui est de 10,1 % sur le territoire de Sarrebourg et de 7,5 % sur le territoire du Pays de Phalsbourg¹.



Indicateurs économiques

Focus niveau de vie

- Une population majoritairement propriétaire de son logement principal.
- Une population avec un taux de pauvreté moindre mais tout de même présent, notamment dans le quartier politique de la ville de Sarrebourg.

Un niveau de vie global favorable dans le Pays de Sarrebourg

Les logements sont majoritairement des résidences principales. Le taux de ces est légèrement inférieurs pour la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud (76,6 %) comparativement à ceux de la CC du Pays de Phalsbourg (84,8 %) ainsi qu’aux territoires de comparaison de la Moselle (88,7 %) mais aussi de la France (82,1 %).

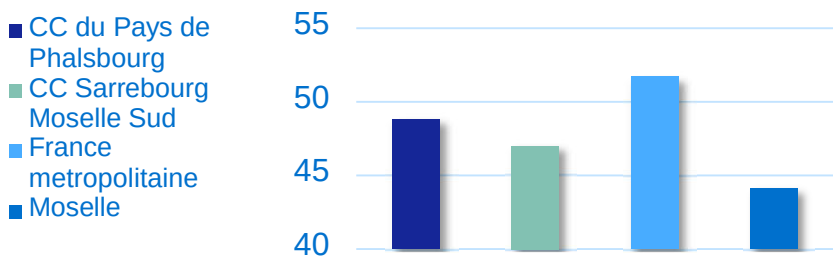
Beaucoup de ménages sont propriétaires de leurs résidences principales (70,2 % pour la CC de Sarrebourg Moselle Sud et 73,5 % pour la CC du Pays de Phalsbourg, ce qui est supérieur aux moyennes de la Moselle (59,8 %) et de la France (57,5 %)).

Le revenu médian de la CC du Pays de Phalsbourg est de **22 110€** ce qui **est légèrement au-dessus** de celui de la Moselle (21 650€), de la France métropolitaine (21 730€) mais aussi du **territoire de Sarrebourg (21 070€)**.

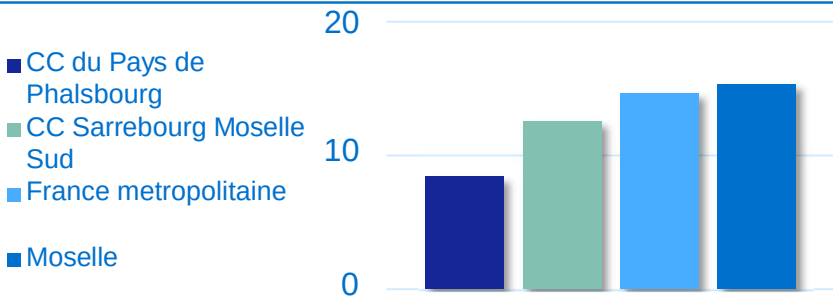
La part des **ménages fiscaux imposés sur les territoires de Sarrebourg (47 %) et de Phalsbourg (48,8 %) est plus important** que sur le département de la Moselle (44,1 %), ce qui indique un niveau de vie plus élevé que sur le reste du département. Ainsi au sein du quartier politique de la ville de Sarrebourg seulement 25,4 % des ménages sont imposés.

D’autre part **les taux de pauvreté** de la CC de Sarrebourg Moselle Sud (**12,5 %**), de la CC du Pays de Phalsbourg (**8,4 %**) sont **inférieurs à ceux de la Moselle (15,3 %) et de la France (14,6 %)**.

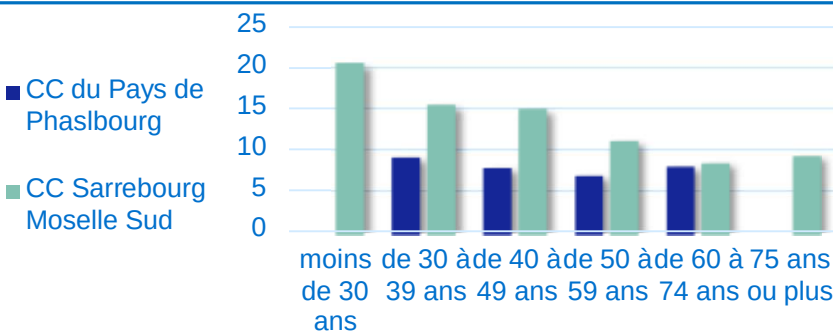
Part des ménages fiscaux imposés, Source INSEE RP2018



Taux de pauvreté (%), Source INSEE RP2018



Répartition du taux de pauvreté par âge par EPCI (%), Source INSEE RP2018



Indicateurs économiques

Focus sur le quartier prioritaire

- Un enjeu d'accompagnement fort des habitants du quartier prioritaire notamment sur le champ de l'emploi

Un quartier prioritaire aux caractéristiques spécifiques par rapport au reste du territoire

Le Pays de Sarrebourg présente un quartier prioritaire (Saravis) qui se situe au sein de la ville de Sarrebourg.

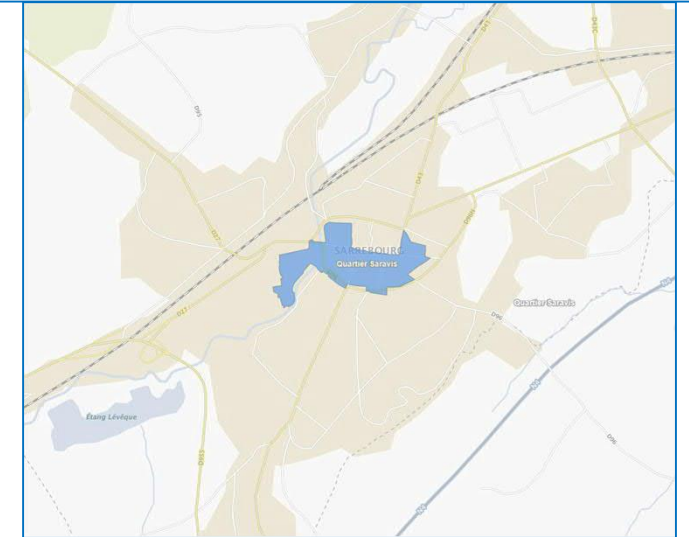
Ce quartier a une population de 1 617 personnes selon le dernier recensement de la population en 2013 soit 13,1% de la population de la commune de Sarrebourg. Parmi cette population, 264 personnes sont en demande d'emploi (soit 22,3% contre 19,6 dans la CC de Sarrebourg Moselle Sud) et le taux de pauvreté de 2018 est évalué à 35,6 % avec une tendance à augmenter par rapport aux années précédentes.

Par ailleurs, ce taux est largement supérieur à celui de la commune de Sarrebourg (22 %) mais aussi de la CC de Sarrebourg Moselle Sud qui présentait un taux de 12,7 % en 2019.

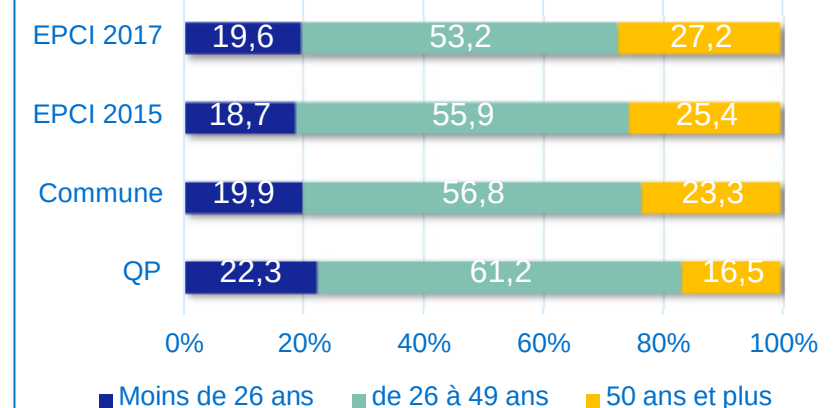
En outre, parmi la population habitant ce quartier, 515 habitants touchent des allocations de la part de la CAF et parmi eux 25,2 % ont un revenu constitué à 100 % de prestations sociales et 47,6 % ont un revenu constitué à plus de 50 % de prestations sociales. Ces chiffres sont divisés par deux à l'échelle de la CC de Sarrebourg Moselle Sud.

La population au sein de ce quartier est constituée à 33,4 % de jeunes de moins de 25 ans, et à 21,7 % de personnes de plus de 60 ans. La population du quartier présente une population plus jeune que le reste de la CC de Sarrebourg Moselle Sud avec un indice de jeunesse de 1,1 contre 0,8 pour le reste du territoire.

Cartographie du quartier politique de la ville de Sarrebourg, Source SIG ville



Répartition par âge des demandeurs d'emploi, Source SIG ville



Indicateurs économiques

Focus niveau d'éducation

- Un enjeu d'accompagnement à l'emploi à la formation des jeunes sur le territoire
- Un enjeu d'attractivité de jeunes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur sur le territoire

Une augmentation du nombre de jeunes sans emploi ni formation

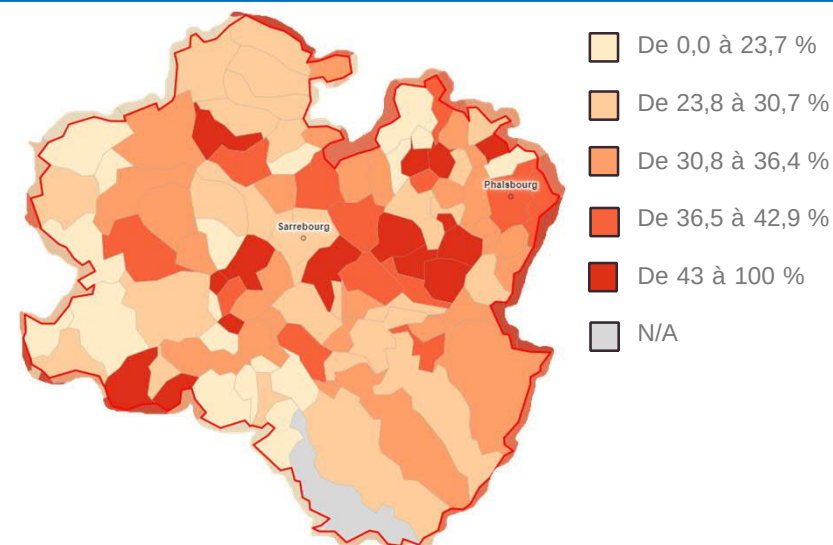
Le nombre de titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur entre 25 et 34 ans est de 32,6 % au sein du Pays de Sarrebourg. Ce taux est inférieur à celui de la Moselle (39,6 %), mais aussi de la France (43 %).

Par ailleurs, la part des jeunes en difficultés d'insertion est en augmentation croissante au sein du Pays de Sarrebourg depuis 2007 (+2,3 points), avec notamment une augmentation au sein de la CC du Pays de Phalsbourg de 1,5 points et de 2,7 points pour la CC de Sarrebourg Moselle Sud.

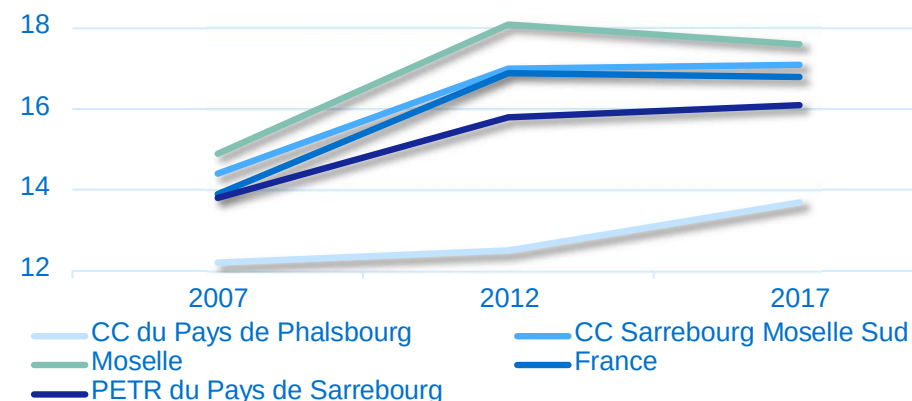
Ces chiffres se couplent à l'observation d'une migration importante des populations les plus jeunes vers les métropoles régionales (Nancy, ...) Une hypothèse pouvant expliquer ce fait est notamment par le solde migratoire élevé des populations et par conséquent du départ des jeunes couples ou des enfants vers des pôles plus importants.

Enfin, on constate une augmentation continue du taux de jeunes âgés de 15 à 24 ans sans emploi ni formation pour la CC du Pays de Phalsbourg (environ 0,3 % de variation). Cette évolution est plus importante que sur les territoire de comparaison malgré des taux restant inférieurs.

Part des 25-34ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur,
Source Observatoire des territoires ANCT 2021



Part des jeunes entre 15 et 24 ans ni en emploi ni en formation,
Source INSEE RP2017



Indicateurs économiques

Focus accès aux droits

Un accès aux droits disparate

Le nombre d'allocataires de la branche famille au RSA est très supérieure au sein de la CC de Sarrebourg Moselle Sud (7883 en Décembre 2019) par rapport à la CC du Pays de Phalsbourg (2552 en décembre 2019).

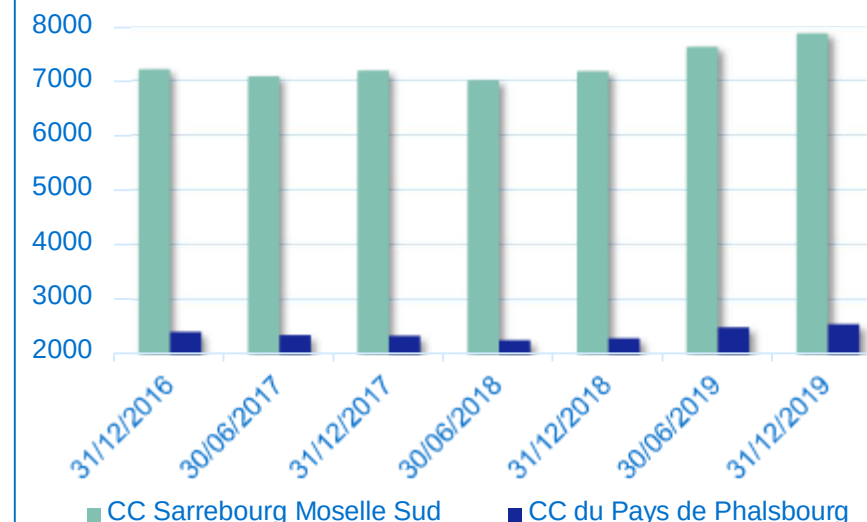
Ceci s'explique notamment par la population plus importante au niveau de la CC de Sarrebourg Moselle Sud, ainsi que la présence d'un quartier prioritaire au sein de Sarrebourg.

Il existe une nette différence entre les deux communautés de communes concernant le nombre d'enfants bénéficiaires de l'AEEH versable, 94 enfants pour la CC de Sarrebourg Moselle Sud contre 46 pour la CC du Pays de Phalsbourg.

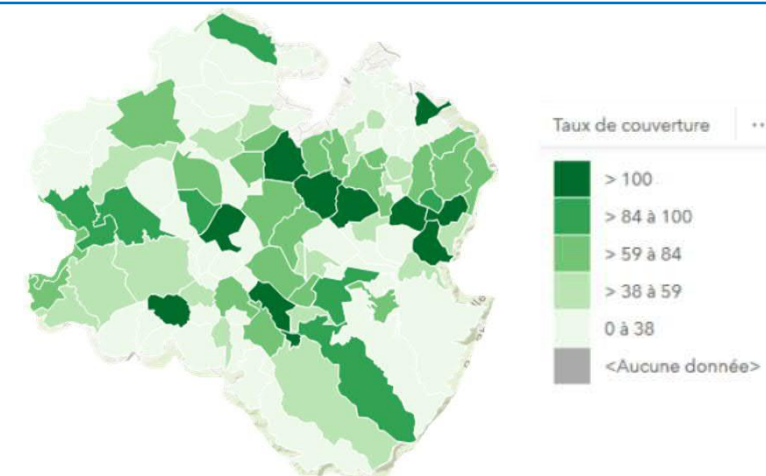
Par ailleurs 5,4 % de la population du Pays de Sarrebourg est couverte par un type de complémentaire santé solidaire (CSS) contre 8,4 % dans la Moselle, 9 % dans le Grand Est et 10,1 % en France¹. De plus 5 % de la population de la Moselle touche la CMU-c contre 6,8 % en France.

Enfin le taux de couverture global pour l'accueil des jeunes enfants est assez disparate sur le territoire, avec une meilleure couverture vers les pôles de Phalsbourg et de Sarrebourg à l'image de la densité de la population. La Moselle a un taux de 53,5 à l'échelle du département.

Nombre de foyers allocataires de la branche famille au RSA par EPCI, Source Cnaf, fichier FILEAS, ALLSTAT



Taux de couverture global pour l'accueil des jeunes enfants dans le Pays de Sarrebourg, Source CAF 01/01/20



02

Etat de santé de la population

Mortalité et causes prématurées

- Un enjeu de prévention afin mieux prévenir les risques de mortalité prématurée

Un taux de mortalité, notamment de mortalité prématurée liée aux pratiques à risques

La mortalité a connu de nombreuses évolutions depuis 1968, mais connaît une augmentation depuis 2007 soit :

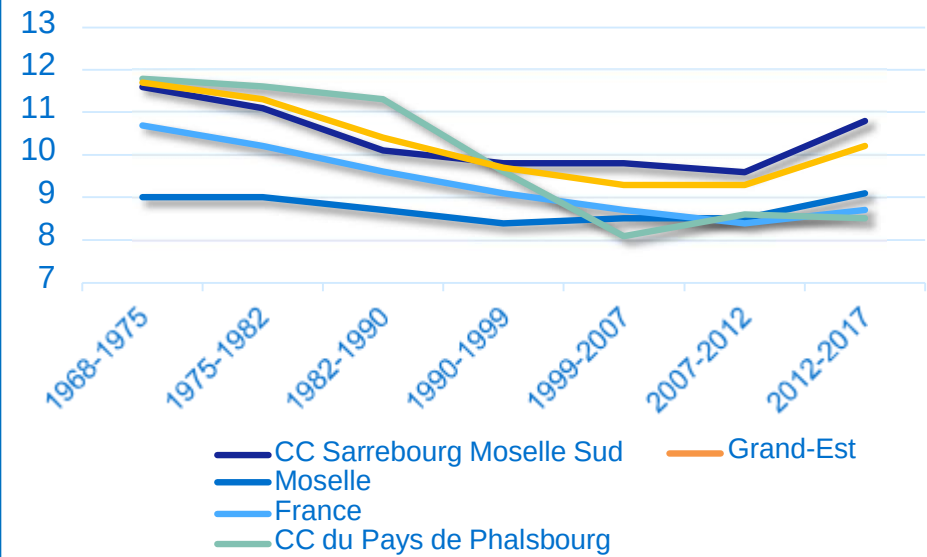
- 0,8 à 8,5 % dans la CC du Pays de Phalsbourg ;
- 9,8 à 10,8 % dans la CC de Sarrebourg Moselle Sud ;
- 9,3 % à 10,2 % dans le Pays de Sarrebourg ;
- 8,5 à 9,1 % dans le département de la Moselle

Par ailleurs le taux comparatif de mortalité prématurée est supérieure au sein des deux EPCI (206 pour la CC du Pays de Phalsbourg et 203 pour la CC de Sarrebourg Moselle Sud) par rapport au taux en Moselle (190), dans le Grand Est (192) et en France (186).

Ce taux indique le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population moyenne totale des moins de 65 ans de la même année pour 1 000 habitants. **Les chiffres importants constatés sur le territoire du Pays de Sarrebourg indiquent un nombre de décès liés notamment aux comportements à risques et aux maladies importantes.**

L'augmentation du taux de mortalité peut être liée aux évolutions de la population du territoire, et notamment l'augmentation d'une population précaire, qui est plus à risques de développer des comportements défavorables à la santé.

Evolution de la mortalité pour 1000 habitants, Source INSEE RP 2017



Le Taux comparatif de mortalité (TCM) prématurée entre 2010-2014, Source : SIG Grand Est

Lieux	TCM mortalité prématurée
CC du Pays de Phalsbourg	206
CC Sarrebourg Moselle Sud	203
Moselle	190
Grand Est	192
France	186

ALD incidence et prévalence

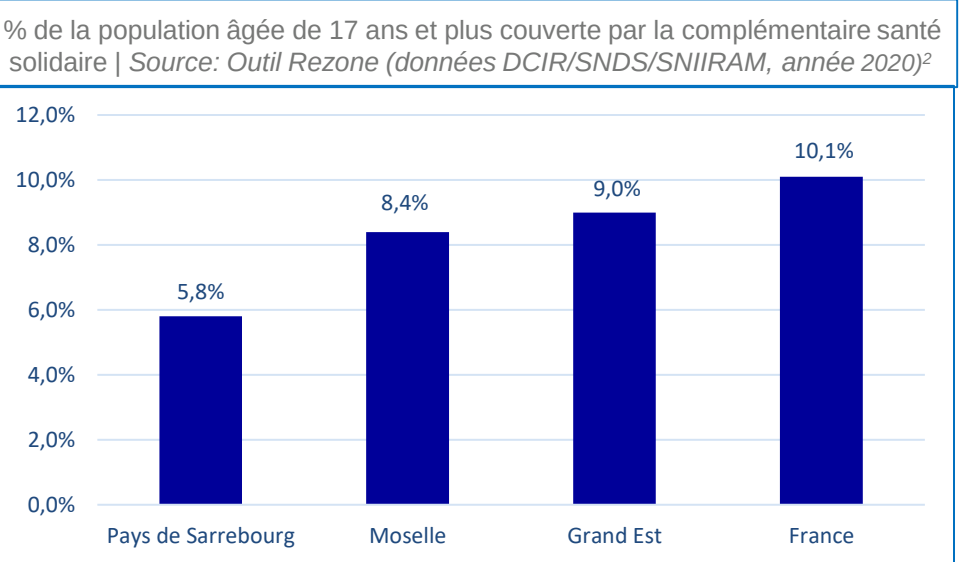
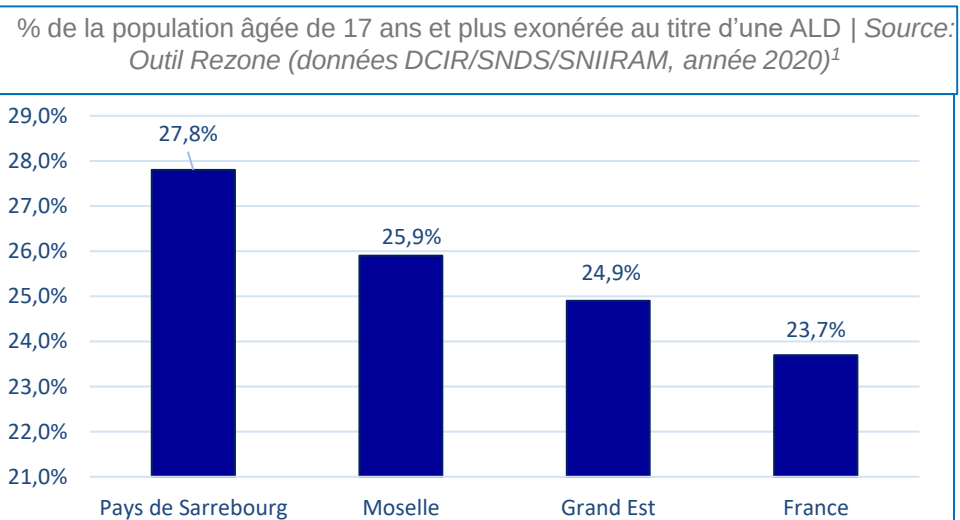
- Un enjeu de proposer une offre de prévention et de soins adaptées aux personnes atteintes de diabète (type 1 et 2).
- Un enjeu d'accompagner à la santé la population disposant de ressources modestes.

Un territoire comptant près d'un tiers de sa population en ALD et une faible part de population couverte par la Complémentaire Santé Solidaire

- En 2020, le Pays de Sarrebourg comptait environ **27,8 % de sa population en ALD (affection longue durée) : + 1,9 % au regard de l'échelle départementale (25,9 %) et + 4,1 points en comparaison avec la moyenne nationale.**
- Les deux ALD les plus représentées sur le territoire de la CC sont :
 - **Les diabètes (types 1 et 2) : 2 732 habitants sont concernés, soit 6,4 %³ de la population du Pays de Sarrebourg.** A titre de comparaison, cette part est plus élevée de 1,3 points que la moyenne nationale.
 - **Les tumeurs malignes, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique : 1 961 habitants sont touchés, soit 4,6%⁴ de la population du territoire.** Cette part est plus élevée que la moyenne de la Moselle de 0,2 points et française de 0,8 points.

Par ailleurs, **8,5 % de la population âgée de 17 ans ou plus du Pays de Sarrebourg n'a pas de médecin traitant déclaré⁵.** Ce taux est supérieur aux données départementales (7,8 % des Mosellans de 17 ou plus n'ont pas accès à un médecin traitant), mais inférieur aux données nationales (10,4 % des Français).

5,4 % des personnes âgées de 17 ans et plus habitant sur le territoire du Pays de Sarrebourg sont couverts par la Complémentaire Santé Solidaire (ex CMU-C), soit moins que les territoires de comparaison : 8,4 % pour la Moselle et 10,1 % pour la France.



1: Source : Rezone, cinq communes ne sont pas prises en compte pour le Pays de Sarrebourg : Aspach, Neufmoulins, Turquestein-Blancrupt, Bourscheid et Hérange
2 : Source : Rezone, 58,8 % des communes neutralisées pour le Pays de Sarrebourg, 59,2 % pour la CC SMS et 73,1 % pour la CC du PP

3 : Source Rezone : 19,7 % des communes neutralisées
4 : source Rezone : 42,1 % des communes neutralisées
5: Source Rezone : 27,6 % des communes neutralisées

Actions de dépistage

- Un enjeu de poursuivre les actions engagées en faveur du dépistage des cancers

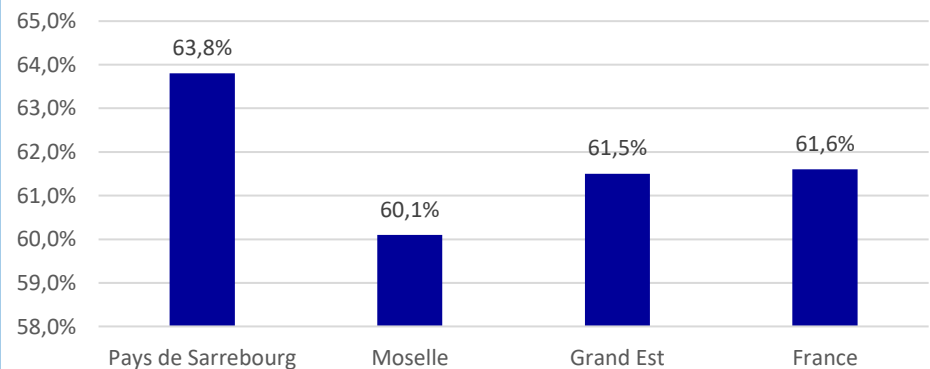
Les acteurs interrogés dans le cadre des entretiens ont souligné la nécessité d'homogénéiser les actions de prévention du territoire et d'améliorer la lisibilité de l'existant. En effet, les actions mises en place sur le territoire ne semblent pas être connues par les structures, mais également les habitants du territoire.

Une population participant aux actions de dépistage des cancers

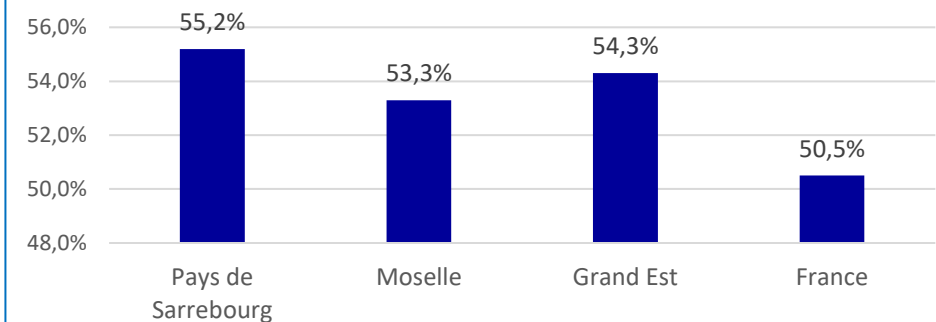
La participation des habitants du Pays de Sarrebourg aux actions de dépistage est légèrement supérieure à celles des Mosellans. De plus au sein du Pays de Sarrebourg, la population de la CC du Pays de Phalsbourg participe légèrement plus que celle de la CC de Sarrebourg Moselle Sud. En effet :

- Concernant le cancer du sein : 63,9 % des femmes âgées de 50 à 74 ans de la CC du Pays de Phalsbourg ont réalisé un dépistage, contre 63,2 % des habitants de la CC de SMS et 60,1 % de la Moselle.
- Concernant le cancer du col de l'utérus : 60,7 % des femmes âgées de 25 à 65 ans de la CC du PP ont réalisé un frottis au cours des 3 dernières années, contre 51,5 % des habitants de la CC SMS, et 53,3 % des mosellans.
- Concernant le cancer colorectal : 37,3 % des habitants âgés de 50 à 74 ans du territoire de la CC PP ont réalisé un dépistage du CCR au cours des deux dernières années, contre 35,2 % des habitants de la CC SMS et 34 % des mosellans.

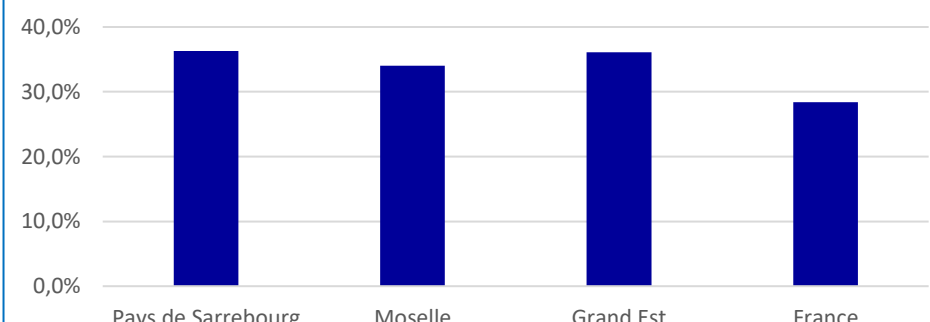
% de femmes âgées de 50 à 74 ans participant au dépistage du cancer du sein*| Source: Outil Rezone (se basant sur les données de la DCIR/SNDS/SNIIRAM, année 2020)



% de femmes âgées de 25 à 65 ans participant au dépistage du col de l'utérus*| Source: Outil Rezone (se basant sur les données de la DCIR/SNDS/SNIIRAM, année 2020)



% de patients âgés de 50 à 74 ans participant au dépistage du cancer colorectal**| Source: Outil Rezone (se basant sur les données de la DCIR/SNDS/ SNIIRAM, année 2020)



*Rapport entre la part des femmes de 50 à 74 ans participant au dépistage (organisé ou individuel) du cancer du sein (au moins un remboursement pour les actes CCAM ciblés) et le nombre de femmes entre 50 et 74 ans
 **Rapport entre la part des patients consommateurs de 50 à 74 ans pour lesquels un dépistage du CCR a été réalisé au cours des 2 dernières années (1 remboursement des actes CCAM ciblés) et la population consommatrice de 50 à 74 ans n'ayant pas eu de coloscopie dans les 5 dernières années en ville ou en consultation externe à l'hôpital (FIDES) ou dans les 4 dernières années à l'hôpital (historique disponible PMSI)
 ***Rapport entre la part des femmes de 25 à 65 ans ayant bénéficié d'un frottis au cours des 3 dernières années (remboursement acte CCAM/biologie ou prestations ciblées) et le nombre de femmes entre 25 et 65 ans

03

Offre sanitaire et médico-social

Offre libérale

Focus Densité

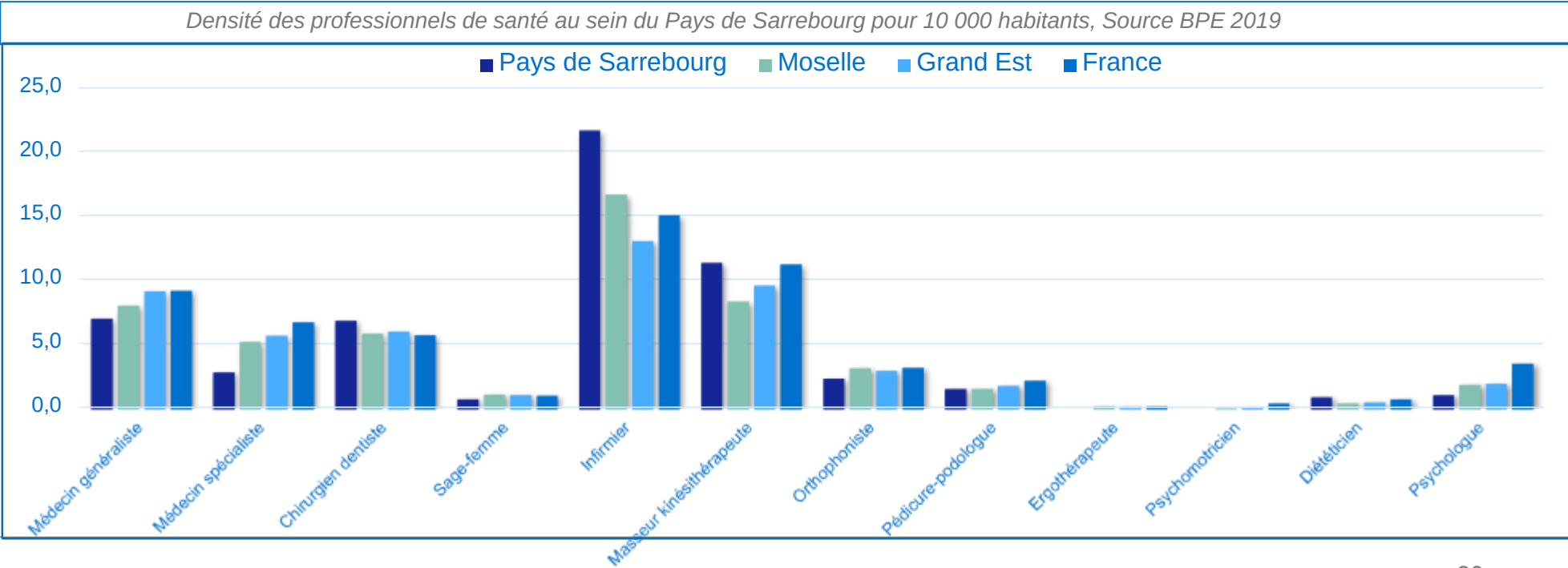
- Un enjeu autour de la densité de médecins généralistes et des orthophonistes.

Une densité hétérogène des professionnels de santé sur le territoire

La densité de médecins généralistes libéraux du Pays de Sarrebourg est de 69,9 pour 100 000 personnes, ce qui est un taux très inférieur à la Moselle (80,6) et à la France (92,3). La CC du Pays de Phalsbourg possède un rapport, entre la patientèle et les médecins généralistes élevé (1672), ce qui indique le nombre important de patients pour un nombre faible de médecins comparé à la CC de Sarrebourg Moselle Sud (1229) mais aussi par rapport aux échelles du département (1617), de la région (1507) et de la France (1549).

Il existe donc une densité hétérogène des professionnels sur le territoire. En effet une grande partie du territoire du Pays de Sarrebourg est surdotée en infirmiers, le reste est classifié en « très doté », en revanche en terme d'orthophonistes le territoire est sous doté (22,9 au sein de la CC du Pays de Phalsbourg et 22 au sein de la CC de Sarrebourg Moselle Sud) et très inférieur à la Moselle (29,8) et à la France (31,3).

Par ailleurs au sein du Pays de Sarrebourg, 1 Commune est classée en zone d'intervention prioritaire et le reste en zone d'action complémentaire concernant le zonage « médecin généraliste » réalisé par l'ARS. Ceci met en évidence le besoin de renouvellement de l'offre médicale au plus près de la population.



Les acteurs précisent que certaines communes sont peu voire non dotées en médecin généralistes. De plus, il y a de moins en moins de médecins spécialistes sur le territoire. La commune de Phalsbourg est carencée en termes de médecine de proximité. Un nouveau zonage sera mis en place au mois de Mai 2022 par l'ARS, les élus seront invités pour une concertation.

Offre libérale

Focus profil des professionnels

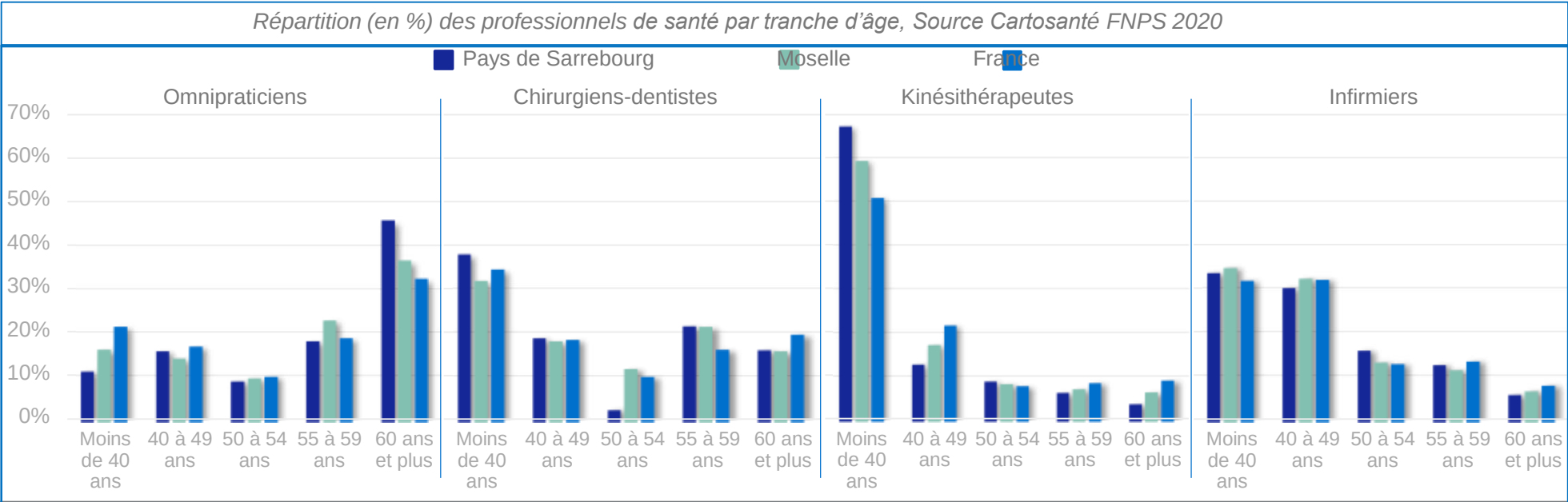
- Un enjeu d'attractivité médicale au regard de la population de médecins généralistes et spécialistes vieillissante.

Une offre de premier recours fragile

Les 44 omnipraticiens du Pays de Sarrebourg sont majoritairement seniors, avec 45,5 % âgés de 60 ans et plus ; ce chiffre est nettement supérieur à la Moselle (36,4 %) et à la France (32,3 %). De plus, peu de jeunes médecins sont présents sur le territoire (1 omnipraticien de moins de 40 ans).

Par ailleurs tous les médecins spécialistes hors médecine générale du Pays de Sarrebourg (25) ont plus de 60 ans dont 8 de plus de 65 ans¹.

En revanche les chirurgiens-dentistes, kinésithérapeute ou encore infirmiers présents sur le territoire sont moins touchés par le vieillissement de leurs effectifs avec des proportions de professionnels âgés de moins de 40 ans plus fortes que celles des 60 ans et plus.



Offre libérale

Focus Distance, Flux

- Un enjeu d'attractivité de jeunes médecins généralistes afin de garantir le maintien de l'offre de santé sur le territoire, pouvant notamment s'illustrer par le développement de structures d'exercice coordonné (centres de santé et maisons de santé pluridisciplinaires).
- Un enjeu de garantir un accès aux soins de médecine généraliste pour l'ensemble des habitants, notamment pour ceux vivant dans les communes les plus éloignées des pôles d'attraction

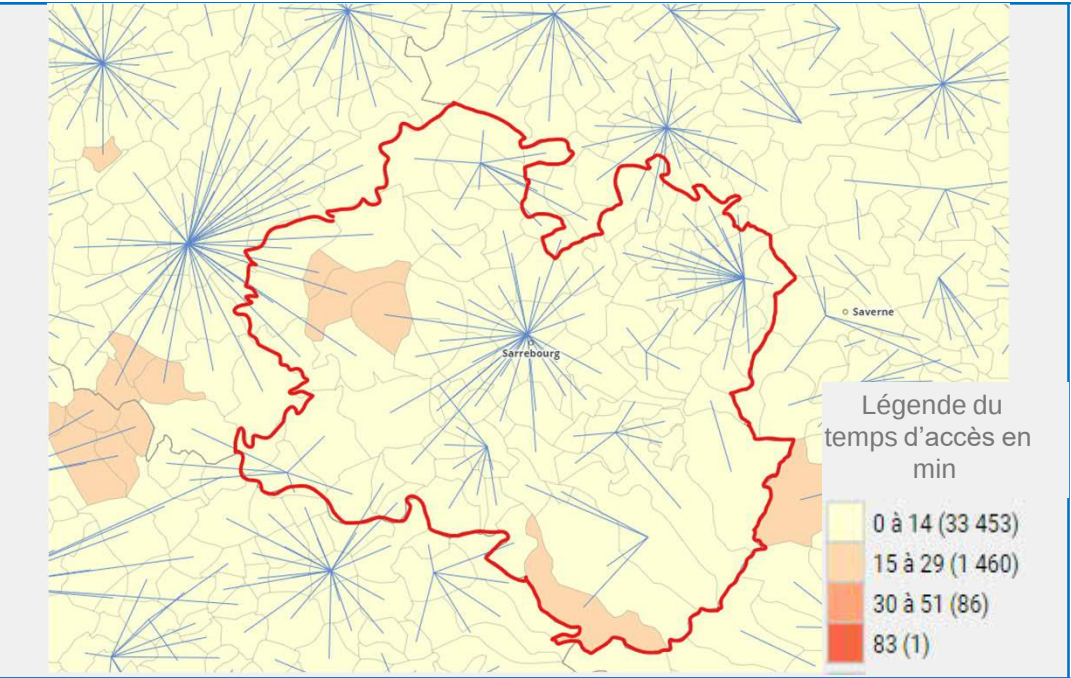
Une forte polarisation dans l'accès aux médecins généralistes

L'offre de soins libérale est principalement présente à Sarrebourg et Phalsbourg. Cette polarisation entraîne des temps d'accès à un médecin généraliste supérieurs à 15 minutes pour plusieurs communes du territoire.

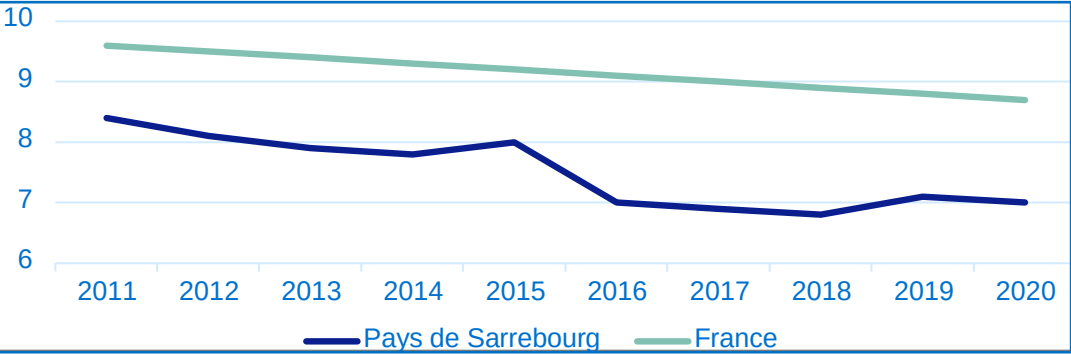
On constate par ailleurs une consommation de soins de médecine générale principalement réalisée au sein du Pays de Sarrebourg par les habitants. En effet, peu de flux vers des professionnels extérieurs au territoire sont observés.

Par ailleurs la densité des médecins généralistes diminue depuis plusieurs années. Cette diminution de densité s'illustre par un écart de 1,4 points entre 2011 et 2020 dans le Pays de Sarrebourg contre 0,9 points en France. Cette dynamique tend à s'intensifier au regard du vieillissement des professionnels présents sur le territoire si ceux-ci ne sont pas remplacés au moment de leur départ à la retraite.

Pôle d'attraction des médecins généralistes et temps d'accès au généraliste libéral le plus proche, Source Carto Santé



Densité des médecins généraliste pour 10 000 habitants au 31/12/19, Source Carto Santé



Offre libérale

Focus structures sanitaires

Des hétérogénéités dans les implantations de structures sanitaires (2/2)

Les différents services de santé du Pays de Sarrebourg sont principalement concentrés dans la commune de Sarrebourg.

En effet Sarrebourg rassemble : une maternité, un service des urgences, un centre d'accueil et de soins des dépendances, un hôpital de jour pour adultes et infanto-juvénile, une unité de soins longues durées, un centre de dialyse, un centre de HAD (Hospitalisation à Domicile), des établissements psychiatriques et un CMP (Centre Médico-Psychologique) adulte et infanto-juvénile.

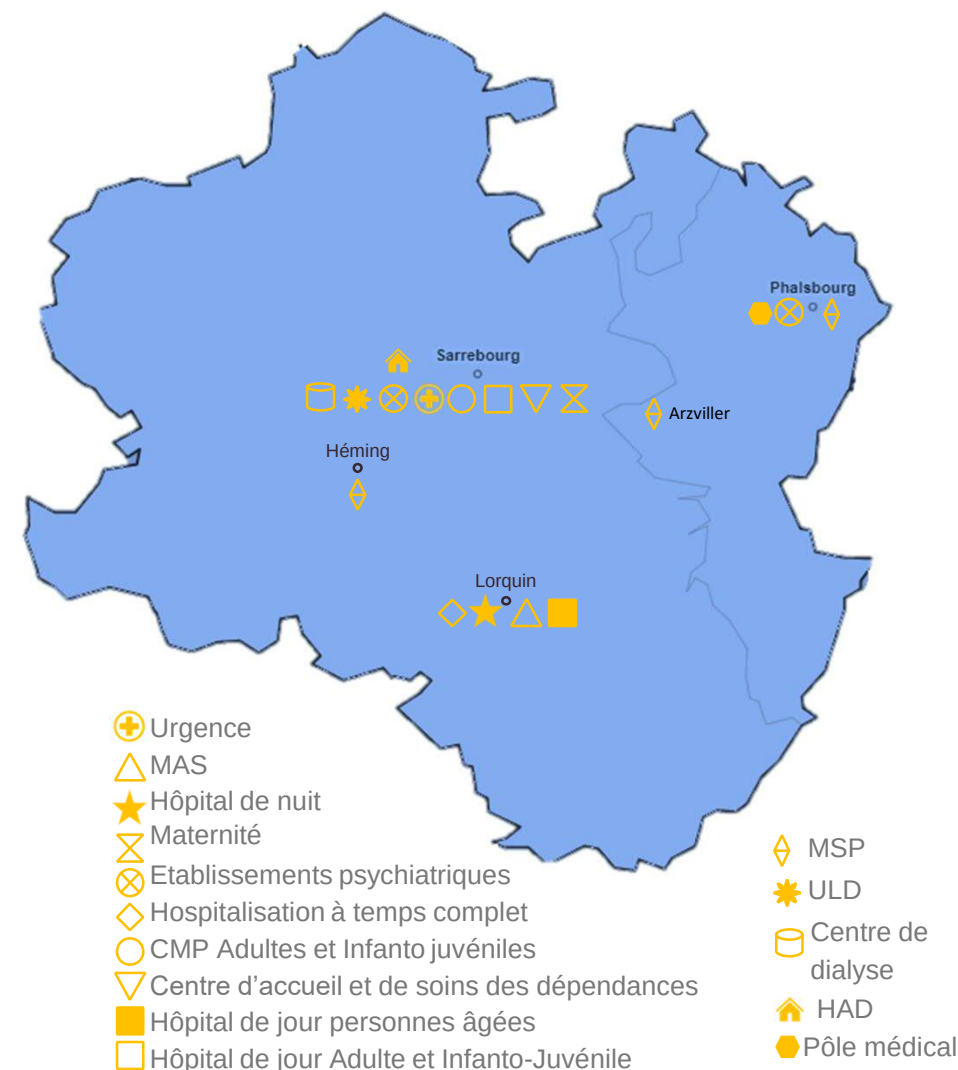
Par ailleurs on remarque qu'il n'existe qu'une seule maison de santé pluridisciplinaire sur le territoire qui se situe à Héming qui est opérationnelle depuis septembre 2021.

Un pôle médical situé dans la commune de Phalsbourg est actuellement en construction, il regroupera un laboratoire d'analyse, un cabinet d'imagerie médicale, un centre de rééducation avec des masseurs-kinésithérapeutes, trois médecins, deux infirmières et probablement un dentiste. Cet établissement s'ajoutera aux centres de soins psychologiques ou psychiatriques existants.

Le centre hospitalier de Lorquin concentre également des services comme : une MAS (Maison d'accueil Spécialisé), un hôpital de jour pour personnes âgées ou encore un hôpital de nuit.

Des projets d'exercice coordonné sont en cours sur le territoire notamment pour la création d'une CPTS qui regroupera les professionnels de santé de la Communauté de Communes de Sarrebourg Sud Moselle et la CC de Phalsbourg, ainsi qu'une MSP à Sarrebourg. Le territoire compte une MSP en fonctionnement à Phalsbourg et une ESP sur la commune de Fénétrange. Un pôle médicale ouvrira ses portes à Phalsbourg également au printemps 2022.

Localisation des établissements touchant à la santé en 2018 (actualisé en 2021)



Offre sanitaire

Focus structures sanitaires

Des hétérogénéités dans les implantations de structures sanitaires (1/2)

Le taux d'équipement en établissements de santé court séjour sur le Pays de Sarrebourg est légèrement inférieur à la moyenne des territoires de comparaison.

Cependant, il a une densité très supérieure aux territoires de comparaison pour les établissements psychiatriques.

En outre le Pays de Sarrebourg a une densité légèrement supérieure en terme de maternité, de service des urgences, mais aussi d'établissement long séjour ou encore service de dialyse ou d'hospitalisation à domicile.

En revanche il existe un taux inférieur pour les établissements court séjour, mais aussi en terme de centre de santé, structure psychiatrique ambulatoire, les pharmacies, les laboratoires d'analyses et le nombre d'ambulances.

Densité des équipements de santé en 2019, Source BPE 2019

	Pays de Sarrebourg	Moselle	Grand Est	France
Etablissement santé court séjour	0,2	0,3	0,3	0,2
Etablissement santé moyen séjour	0,3	0,3	0,3	0,3
Etablissement santé long séjour	0,2	0,1	0,1	0,1
Etablissement psychiatrique	1,1	0,3	0,4	0,4
Urgences	0,2	0,1	0,1	0,1
Maternité	0,2	0,1	0,1	0,1
Centre de santé	0,0	0,5	0,4	0,3
Structures psychiatriques en ambulatoire	0,2	0,2	0,1	0,4
Centre médecine préventive	0,0	0,0	0,0	0,0
Dialyse	0,2	0,1	0,1	0,1
Hospitalisation à domicile	0,2	0,0	0,1	0,0
Maison de santé pluridisciplinaires	0,0	0,1	0,2	0,2
Pharmacie	2,9	3,0	3,3	3,7
Laboratoire d'analyses et de biologie médicales	0,6	0,7	0,6	0,6
Ambulance	0,8	1,1	1,1	1,2

Offre sanitaire

Focus Caractéristiques des séjours MCO

- Une attractivité du CH Saint Nicolas à assoir

Lors des entretiens, les acteurs interrogés ont insisté sur la nécessité de maintenir un centre hospitalier MCO avec une offre de soins de qualité. En effet, le territoire étant doté de ce Centre Hospitalier, il est primordial de valoriser ses services, mais également d'attirer des professionnels notamment pour les services spécialisés, qui sont sous-doté.

Le CH de Saint Nicolas de Sarrebourg un pôle santé prédominant

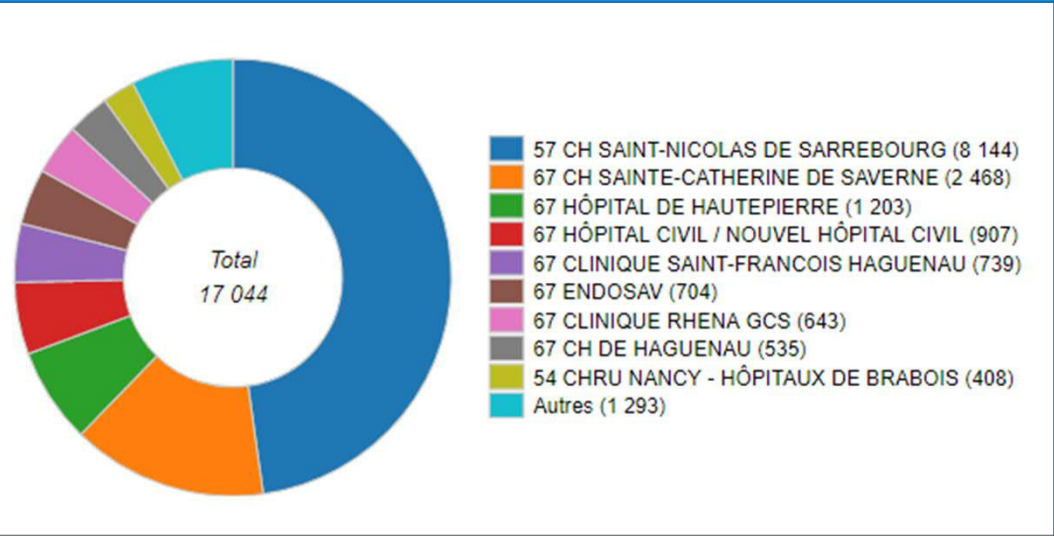
Le CH de Saint-Nicolas est rattaché au Groupe Hospitalier du territoire Saverne-Sarrebourg couvrant l'Ouest Alsace et la Moselle Sud. Ce groupe compte également le CH de Saverne, le Centre de réadaptation d'Abreschviller et l'EHPAD de Sarre-Union. Il est composé de 2 000 professionnels dont 250 médecins. Sur son bassin de 210 000 habitants, le groupe vise à conforter l'offre de proximité sur le territoire.

Le nombre de séjours MCO (Médecine Chirurgie Obstétrique) est très concentré sur le Centre Hospitalier (CH) de Saint-Nicolas de Sarrebourg et sur celui de Sainte-Catherine de Saverne. Néanmoins, le second ne se situe pas sur le territoire du Pays de Sarrebourg, ni en Moselle.

Par ailleurs, l'obstétrique se concentre exclusivement entre 3 établissements (2 centres hospitaliers : CH Saint-Nicolas de Sarrebourg, CH Sainte-Catherine de Saverne et l'hôpital de Hautepierre). Cependant, seule la maternité du CH Saint-Nicolas de Sarrebourg se trouve sur le territoire du Pays de Sarrebourg.

Le CH de Sarrebourg a un total de lits installés de 155 en MCO, alors qu'il était de 177 en 2013. En outre, l'utilisation principale des lits se fait dans le secteur de la médecine ainsi que la plupart des séjours et journées passés. En 2013, 29 % des patients de 80 ans et plus étaient hospitalisés en MCO après un passage aux urgences, en 2019 le chiffre a augmenté en passant à 36%. Ceci est expliqué notamment par l'importance de l'ambulatoire au sein du CH de Sarrebourg puisque le taux de séjours chirurgicaux en ambulatoire est passé de 46 % en 2013 à 61 % en 2019.

Répartition des séjours par établissements, total activité MCO, Source ATIH – PMSI - 2019



Description des hospitalisation complètes au sein du CH de Sarrebourg, Source SAE 2019

	Médecine	Chirurgie	Gynécologie Obstétrique	Total MCO (calculé)
Lits installés au 31/12	112	28	15	155
Journées exploitables	40 880	10 220	5 475	56 575
Séjours	5 425	1 683	725	7 833
dont séjours de 0 jour	717	128	213	1 058
Journées	32 737	6 802	1 949	41 488

Offre sanitaire

Focus Caractéristiques des séjours MCO

Le CH de Saint Nicolas de Sarrebourg en fragilité sur son territoire d'attractivité

Selon l'activité, la dynamique de l'établissement en matière d'attractivité est variable.

En Médecine, on observe une diminution de 4 points de part de marché, au sein du territoire d'attractivité, sur la période 2015 – 2019. Une diminution qui s'est faite au profit des établissements tels que le CHRU Nancy ou le CH de Saverne. Dans une moindre mesure, elle s'est également fait au profit de la clinique Saint François Haguenau ou le CH de Haguenau.

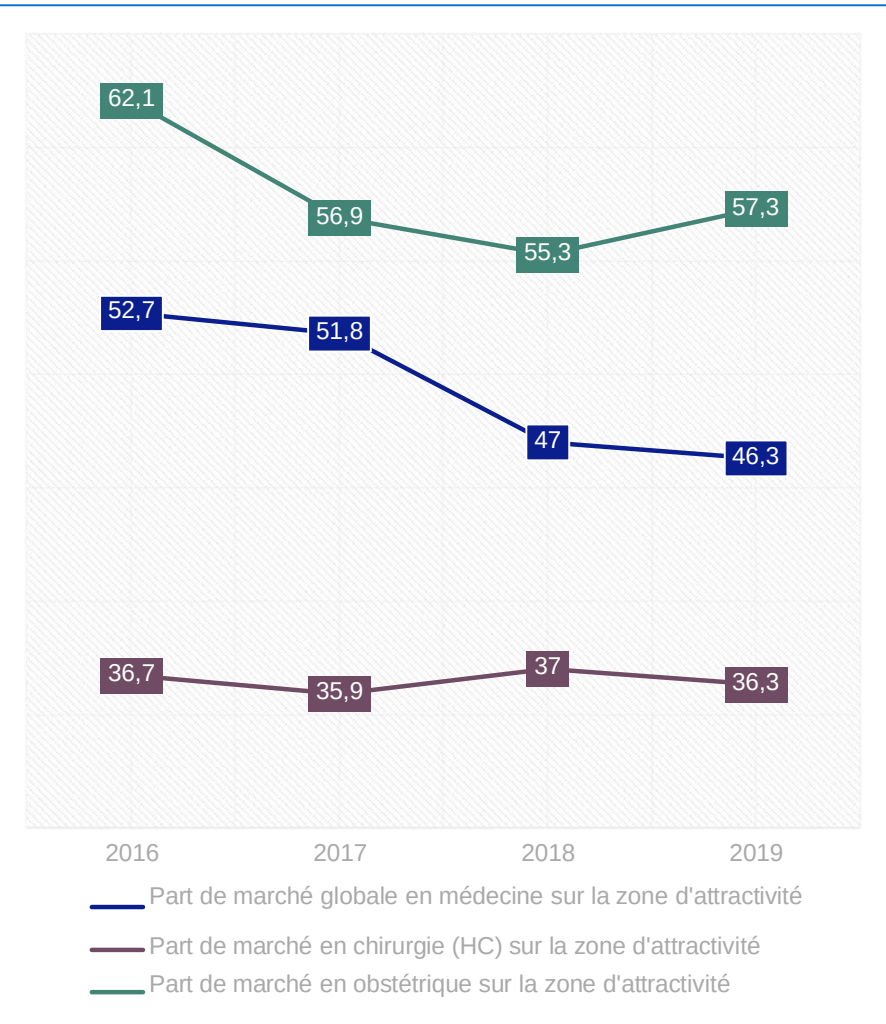
En chirurgie, on observe une stabilisation de la part de marché. Cependant, on constate également une baisse de la part de marché en chirurgie ambulatoire sur cette même zone d'attractivité malgré la progression en chirurgie suivie d'une hospitalisation.

En obstétrique, la part de marché progresse de 2 points sur la période 2017 - 2019.

Le développement de l'activité de cancérologie

La part de marché en cancérologie a progressé sur la période 2015 - 2019 en gagnant près de 2 points sur la zone d'attractivité de l'établissement. Cette progression s'accompagne d'une progression de la part de marché en séances de chimiothérapie. Cette dernière est passée de 18,3 % en 2015 à 26,1 % en 2019, la majorité des patients réalisent par ailleurs leurs séances au CRLCC Paul Strauss de Strasbourg ou au CHU de Strasbourg.

Evolution de la part de marché MCO sur la zone d'attractivité pour la période 2015 – 2019 source : HospiDiag



Les acteurs notent notamment le taux important de fuite des patients vers le GHT Lorrain et le Centre Hospitalier de Strasbourg.

Offre sanitaire

Focus sur l'offre Psychiatrique

- Un enjeu autour du repérage des personnes à risque et de la prise en charge des personnes avec des troubles psychologiques et/ou psychiatriques.

La PMI souligne la difficulté de prise de rendez-vous pour les consultations au CMP. Par ailleurs, la nécessité d'avoir un service de psychiatrie périnatale se fait de plus en plus prégnante sur le territoire. De plus, la PMI exprime la nécessité d'avoir une meilleure coordination au sein des urgences pédiatriques pour une meilleure prise en charge.

Une offre en psychiatrie hétérogène

Au sein du Pays de Sarrebourg il existe 42 places en psychiatrie infanto-juvénile (dont 13 places pour Sarrebourg).

En ce qui concerne la psychiatrie générale, elle se concentre au sein de la CC de Sarrebourg Moselle Sud avec 199 places, dont 121 en hospitalisation complète.

Le taux de recours à un psychiatre entre 0 et 17 ans est de 89 pour 10 000 habitants soit un taux inférieur au Grand Est (95,2) et à la France (109,2).

Le taux d'adultes consommant des antidépresseurs en Moselle est de 57,8 pour 1000 bénéficiaires du régime général et de la section locale mutualiste, pour comparaison le taux est de 57,9 dans le Grand Est, ce qui est relativement similaire.

Le taux d'adultes consommant des anxiolytiques en Moselle est de 68,5 pour 1000 bénéficiaires du régime général et de la section locale mutualiste, pour comparaison le taux est de 66,5 dans le Grand Est, indiquant un recours plus fort à ces traitements dans le département.

Cela est aussi vérifié à travers le taux d'adultes consommant des hypnotiques en Moselle qui est de 41 pour 1000 bénéficiaires du régime général et de la section locale mutualiste, pour comparaison le taux est de 36,8 dans le Grand Est, et de 33,9 en France.

Nombre de lits et places installés en psychiatrie, pour la période 2018, Source Statiss, score santé			
	France hexagonale	Grand Est	Moselle
Nombre de lits et places installés en psychiatrie infanto-juvénile			
Hospitalisation à temps plein (lits)	2252	142	30
Hospitalisation partielle (places)	9315	805	111
Placement familial thérapeutique (places)	706	39	6
Ensemble	12273	986	147
Nombre de lits et places installés en psychiatrie générale			
Hospitalisation à temps plein (lits)	51544	3689	956
Hospitalisation partielle (places)	19421	1206	131
Placement familial thérapeutique (places)	2457	130	42
Ensemble	73422	5025	1129
Taux d'équipement en psychiatrie infanto-juvénile			
Lits d'hospitalisation complète	0,2	0,1	0,1
Équipement global (lits et places)	0,9	0,9	0,7
Taux d'équipement en psychiatrie générale			
Lits d'hospitalisation complète	1,0	0,8	1,1
Équipement global (lits et places)	1,4	1,1	1,3

Offre sanitaire

Focus Caractéristiques des séjours MCO, SSR

Une offre en SSR limitée sur le territoire

Le nombre de séjours MCO ET SSR est très concentrés sur le centre hospitalier de Saint Nicolas de Sarrebourg et sur celui de Sainte Catherine de Saverne.

La Moselle compte en tout 10 établissements de santé de moyen séjour pour les SSR, dont 4 centres publics, 1 structure privée commerciale et 5 établissements associatifs.

Parmi ces derniers 2 centres publics se trouvent sur le territoire du Pays de Sarrebourg, le Centre de Réadaptation Spécialisé Saint-Luc avec un site à Abreschviller (160 lits) et un à Niderviller (45 lits).

Nombre de lits et places en SSR, Source Scan santé 2018 et Atlasanté				
	France hexagonale	Grand Est	Moselle	Pays de Sarrebourg
Nombre de lits en hospitalisation complète en soins de suite et de réadaptation - <i>Unité : Nombre - Période : 2018</i>				
Secteur public	40877	3491	545	159
Secteur privé	62459	4429	831	0
Nombre de places en hospitalisation partielle en soins de suite et de réadaptation - <i>Unité : Nombre - Période : 2018</i>				
Secteur public	3682	390	78	22
Secteur privé	9775	967	211	0
Nombres de lits et places en soins de suite et de réadaptation <i>Unité : Nombre - Période : 2018</i>				
Ensemble	116793	9277	1665	-
Taux d'équipement global en lits et places en soins de suite et de réadaptation <i>Unité : Pour 1000 - Période : 2018</i>				
Ensemble	1,8	1,7	1,6	-

Offre sanitaire

Focus Caractéristiques des séjours HAD

- Un enjeu autour du développement de l'offre HAD sur le territoire au vu de la demande grandissante.

Une HAD en développement

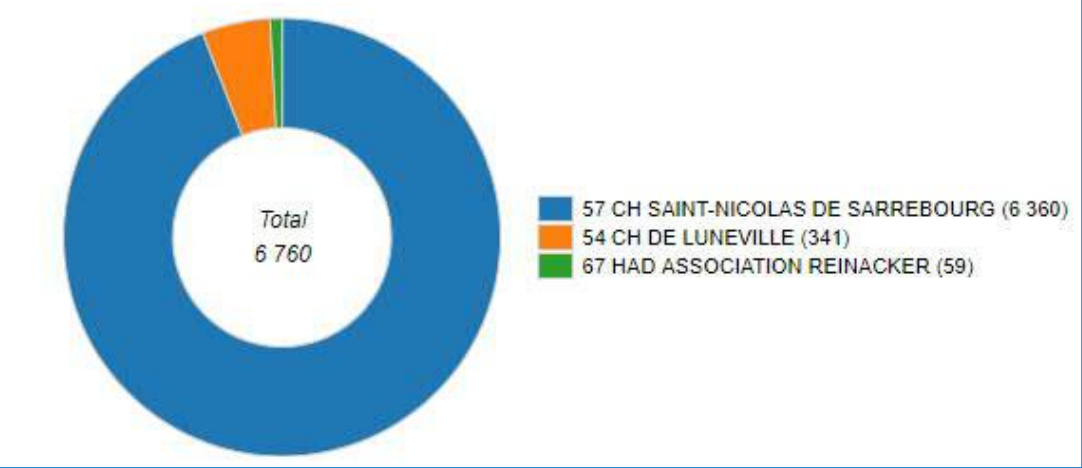
L'hospitalisation à domicile (HAD) a connu une forte progression. Entre 2013 et 2019, le nombre de journée a été multiplié par 4.

Les patients de plus de 80 ans pris en charge par le CH de Sarrebourg en HAD représentent près d'un tiers des patients pris en charge.

Le centre de HAD du territoire est basé à Sarrebourg et est rattaché au CH de Sarrebourg. Il réalise la grande majorité des journées sur le territoire du Pays de Sarrebourg. Par ailleurs, l'ensemble de l'activité de la HAD du CH de Sarrebourg représente 273 séjours durant l'année 2019.

Quelques journées sont également réalisées par le service HAD du CH de Lunéville et par la HAD de l'association de Reinacker.

Répartition des journées par établissements sur les territoires de santé comprenant le Pays de Sarrebourg, total activité PMSI HAD, Source ATIH – PMSI - 2019



Description des hospitalisation complètes au sein du CH de Sarrebourg, Source SAE 2020

	Ensemble de l'activité d'HAD	dont soins palliatifs	dont prise en charge du cancer
Nombre de séjours	537	151	15
Nombre de journées	15 324	4 147	215
Nombre de patients pris en charge en HAD	406	132	10
dont nombre de patients âgés de 80 ans et plus	209	72	1
dont nombre de patients résidant en établissement social ou médico-social	163	29	-

Offre médico- sociale

Focus répartition des équipements pour PH

- Un enjeu d'anticiper les besoins des personnes handicapées vieillissantes sur le territoire au regard du vieillissement global de la population

Une offre diversifiée d'hébergements à destination des enfants et adultes en situation de handicap

Les différents établissements dans le Pays de Sarrebourg sont :

- Le foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés « les Myosotis » : 15 places permanentes.¹
- Le foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés « Résidence la verte vallée » : 13 lits permanents, 1 lit d'accueil temporaire, 2 places d'accueil de jour
- L'Institut médicoéducatif « Les Jonquilles », (accueil des enfants et adolescents handicapés), 88 places dont 48 en internat
- La clinique soins et études pour adolescents «Mathilde Salomon » 20 hospitalisations complètes et 5 places de jour
- La maison d'accueil spécialisé « Mas Les Rantzau » pour les adultes handicapés en situation de grande dépendance, 52 places pour les handicaps moteurs sans troubles associés, 12 places pour les personnes atteintes de déficience grave du psychisme consécutive à lésion cérébrale
- L'« Institut Vincent de Paul » 38 places permanentes et 8 places d'accueil de jour pour des enfants, ainsi qu'un« Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile avec 20 places pour des enfants entre 6 et 18 ans.
- Le Foyer de vie pour adultes handicapées avec une certaine autonomie « Bernard Meyer », 6 places pour l'accueil de jour et 15 places permanentes.
- Les Centres Hospitalier Spécialisés contre les Maladies Mentales de Sarrebourg.
- La clinique de Psychologie médicale de Phalsbourg.

Carte des établissements pour personnes handicapées,
Observatoire des territoires et Réalisation Mazars



Offre médico- sociale

Focus taux d'équipement PH

Un taux d'équipement pour enfants en situation de handicap inférieure aux territoires de comparaison

La densité des hébergements pour les enfants en situation de handicap dans le Pays de Sarrebourg est inférieure à la Moselle et à la France (0,4).

Le Pays de Sarrebourg présente un taux d'équipement en place pour 1 000 enfants de moins de 20 ans en situation de handicap (IEM, IME, ITEP ...) inférieur à celui des territoires de comparaison. Le territoire compte 2 SESSAD tout les deux basé à Sarrebourg.

A contrario, en terme d'établissements pour enfants handicapés hors SESSAD, le territoire compte un taux d'équipement légèrement inférieur au Département ainsi qu'à la Région mais ce chiffre reste supérieur comparé à la France métropolitaine (6,6). Le territoire compte ainsi un ITEP et un CAMPS.

Nombre de places recensées en établissement pour enfants handicapés,
Source Statiss Score santé 2018

Taux d'équipement en places pour 1 000 enfants de moins de 20 ans		
	Etablissements pour enfants handicapés hors SESSAD	SESSAD
Pays de Sarrebourg	7,3	2,3
Moselle	7,9	3,8
Grand Est	8,3	3,6
France métr.	6,6	3,4

Offre médico- sociale

Focus taux d'équipement PH

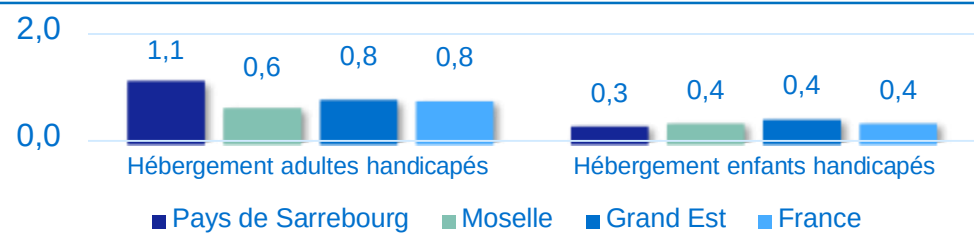
- Un enjeu d'adapter l'offre d'équipement pour les personnes âgées au vu du vieillissement de la population à venir.

Un taux d'équipement pour adultes en situation de handicap satisfaisant

En ce qui concerne les hébergements pour adultes en situation de handicap, le Pays de Sarrebourg a une densité beaucoup plus importante (1,1) que les autres territoires : Moselle (0,6) et France (0,8). Plus spécifiquement :

- les taux du département sont similaires aux territoires de comparaison pour les taux équipements en places d'accueil spécialisé ;
- les taux d'équipement en places (4,3) dans les ESAT et les places d'accueil médicalisé (1,1) sont supérieurs à ceux de la région (4 et 0,7) et de la France (3,6 et 0,8).

Densité des équipement PAPH pour 10 000 habitants, Source BPE 2019



Densité des équipement PAPH pour 10 000 habitants, Source Statiss 2019

Pour adultes handicapés (1000 habitants) en 2019	
Taux d'équipement en places d'accueil spécialisé	
Pays de Sarrebourg	nd
Moselle	1
Grand Est	1
France métro.	0,8
Taux d'équipement en places d'accueil médicalisé	
Pays de Sarrebourg	nd
Moselle	1,1
Grand Est	0,7
France métro.	0,8
Taux d'équipement en places dans les foyers de vie (inclut les foyers occupationnels)	
Pays de Sarrebourg	nd
Moselle	0,6
Grand Est	1,5
France métro.	1,6
Taux d'équipement en places dans les Établissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT)	
Pays de Sarrebourg	nd
Moselle	4,3
Grand Est	4
France métro.	3,6

Offre médico- sociale

Focus répartition des équipements pour PA

- Un enjeu de redistribuer les 82 places de l'EHPAD Saint-Joseph afin de garantir un accès facilité à l'offre d'hébergement pour les habitants du territoire.

La commune de Dabo a le projet d'une ouverture d'une MARPA. Cette résidence autonomie sera composée d'une vingtaine de logements, d'un espace accueil et des locaux communs.

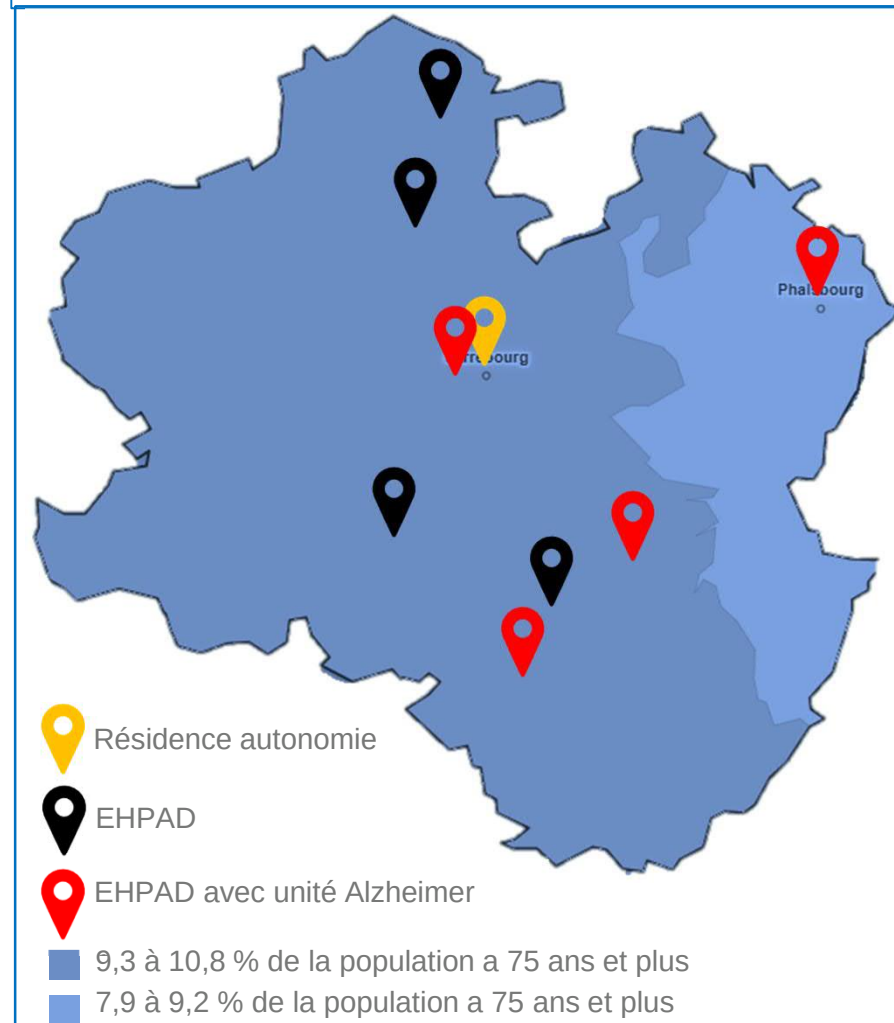
Une offre à destination des personnes âgées concentrée sur la CC SMS

Au sein de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud il existe :

- L'EHPAD « Les Jardins » avec 95 lits permanents dont 17 lits en unité d'Alzheimer plus 11 lits en accueil temporaires dont 2 lits en unité d'Alzheimer.²
- L'EHPAD « Sainte Véronique » avec 60 lits permanents et 3 lits temporaires.³
- L'EHPAD « Le Val Fleuri 60 lits permanents et 1 lit temporaire.⁴
- L'EHPAD « Les Quatre saisons » avec 40 lits permanents.⁵
- L'EHPAD « Maison Saint Christophe » avec 61 lits et 1 lit temporaire, et 15 lits permanents en unité de vie protégée (Alzheimer ou maladie proche).⁶
- L'EHPAD « La Charmille » avec 85 lits permanents et 3 lits temporaires, dont 24 résidents en unité Alzheimer.⁷
- L'EHPAD « Saint Joseph » avec 82 lits permanents.⁸ Cet établissement va prochainement fermer ses portes et l'ensemble des lits seront répartis sur l'ensemble du territoire.
- La Résidence Autonomie « Erckmann Chatrian », 86 places.⁹
- Une unité de soins longue durée pouvant accueillir 45 personnes âgées dépendantes dont 15 pour les patients psycho-gériatriques.¹⁰

L'EHPAD de la CC du Pays de Phalsbourg (les Oliviers) peut accueillir 53 résidents permanents et 3 résidents temporaires.¹ En outre il existe une unité spécifique Alzheimer au sein de la structure.

Carte de répartition des résidences autonomes et EHPAD ainsi que représentation de la part des 75 ans et plus sur le Pays de Sarrebourg, Source observatoire des territoires et réalisation Mazars



Offre médico- sociale

Focus taux d'équipement PA

- Un enjeu d'anticiper l'évolution des besoins au regard du vieillissement de la population.

Un taux d'équipement pour personnes âgées inférieur aux territoires de comparaison

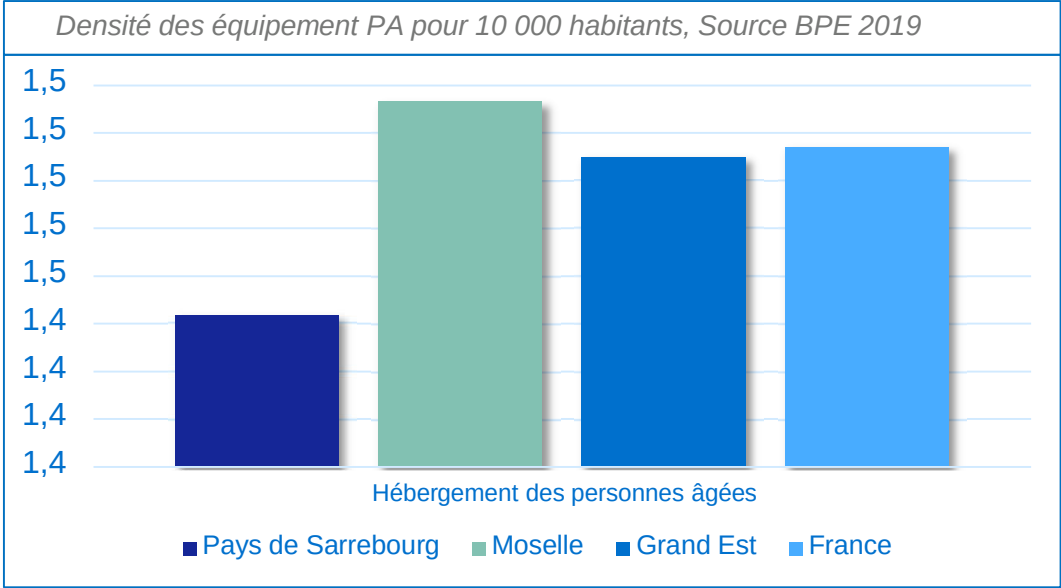
Le taux d'équipement de la Moselle en lits médicalisés pour personnes âgées est de 92 contre 102 en France. Ainsi la densité des hébergements pour personnes âgées est légèrement inférieure au sein du Pays de Sarrebourg (1,4) par rapport aux territoires de comparaison comme la Moselle (1,5) et la France (1,5).

Cette faible densité laisse présager une offre insuffisante pour répondre au besoin croissant de la population dans les prochaines années au regard du vieillissement de la pyramide des âges.

Par ailleurs, le nombre de places au sein des 2 Communautés de Communes Sarrebourg Moselle Sud et Pays de Phalsbourg est principalement concentré sur la CC de Sarrebourg Moselle Sud.

En effet, la CC du Pays de Phalsbourg présente 56 places concentrées dans un EHPAD sur les 572 places du Pays de Sarrebourg.

En outre le nombre de places en résidence autonomie est faible, puisque seulement 86 places existent dans tout le Pays de Sarrebourg.



Nombre de places recensées en établissement et occupées Source INSEE, FINESS 31/12/2019

Nombre de places	Pays de Sarrebourg	CC du Pays de Phalsbourg	CC de Sarrebourg Moselle Sud	Moselle	France
Résidences autonomie	86	0	86	2 300	121 748
EHPAD	572	56	516	8 324	599 764

Offre sanitaire

Focus SSIAD, SPASAD

pour personnes âgées

- Un enjeu autour du développement d'unité spécialisée pour l'Alzheimer.

Un taux d'équipement en SSIAD satisfaisant

Le Département de la Moselle présente un taux d'équipement en place de SSIAD et de SPASAD de 16,40 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus.

Le territoire du Pays de Sarrebourg dispose d'un taux d'équipement en place de SSIAD et de SPASAD de 17,97 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus, soit un taux supérieur aux autres territoires de la Moselle et du Grand Est mais inférieur à celui en France (19,61).

Les deux Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) du territoire disposent en tout de 104 places pour les personnes âgées et 8 places pour les personnes handicapées. En revanche, il ne compte pas d'équipe spécialisée Alzheimer.

Aucun SPASAD ne se situe sur le territoire du Pays de Sarrebourg, en revanche, il y en a un en Moselle qui se situe à Thionville.

Pôle d'attraction des médecins généralistes et temps d'accès au généraliste libéral le plus proche, Source Carto Santé et Mazars			
	SSIAD + SPASAD		Taux d'équipement en places de SSIAD et de SPASAD pour 1 000 personnes de 75 ans et plus
	Nombre	Places	
Pays de Sarrebourg	2	112	17,97
Moselle	26	1 567	16,40
Grand Est	182	9 088	17,53
France	2 098	118 324	19,61

En termes de mobilité, la commune de Sarrebourg a une volonté de développer les mobilités douces, notamment à travers la mise en place de pistes cyclables.

Les particules polluantes et leur impact sur la santé (1/2)

Les particules en suspension sont issues de différentes sources d'émission et figurent parmi les principaux polluants de l'air. À ce jour, bien que l'effet néfaste des polluants sur la santé ne soit plus à démontrer, leurs effets à l'échelle de la population sont observés de façon globale sans pouvoir être précis quant au(x) composant(s) responsable(s) de ces effets.

- **Les particules**, notées PM pour « Particule Matter » (particules de matière) qui sont classées en fonction de leurs diamètres : les particules grossières PM 10 et les particules fines PM 2.5. Leur diamètre conditionne leur pénétration dans l'appareil respiratoire et dans l'organisme. Les particules fines pénètrent plus profondément dans les poumons. Plusieurs voies de pénétrations sont envisagées et étudiées : cutanée et digestive.
 - Sur la période 2005 – 2018, on observe une baisse supérieure à 10 % des PM (aussi bien PM 2.5 que PM 10).
 - La répartition des émissions par secteurs met en évidence l'activité résidentielle (50%) et agricole (29%) du territoire.
- **Les oxydes d'azote (NOx)** sont des gaz nocifs pour le système respiratoire, classés cancérigène par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ils sont principalement formés par la combustion et contribuent à la formation d'ozone.
 - Sur la période 2005 – 2018, on observe une baisse supérieure à 10 % des Nox.
 - La répartition des émissions par secteurs met en évidence l'activité industrielle (48%) et le transport routier (36%).
- **Les Composés organiques volatils non méthanoïques (COVNM)** sont de plusieurs types et sont classés selon leur origine et leur toxicité pour l'environnement et / ou pour la santé humaine. Un des plus connus, le méthane est nocif pour la santé qu'à grande concentration, mais constitue un gaz à effet de serre.
 - Sur la période 2005 – 2018, on observe une baisse supérieure à 10 % des COVNM.
 - La répartition des émissions par secteurs met en évidence l'activité résidentielle (50%) et industrielle (37%).
- **Le Dioxyde de soufre (SO2)** est issu de la combustion des énergies fossiles (charbon et pétrole). Il affecte le système respiratoire et provoque des irritations oculaires.
 - Sur la période 2005 – 2018, on observe une baisse supérieure à 10 % du SO2.
 - La répartition des émissions par secteurs met en évidence l'activité industrielle (60%) et résidentielle (30%).
- **L'Ammoniac (NH3)** est un composé chimique émis par les déjections des animaux et les engrais azotés. En excès, il peut se combiner dans l'atmosphère avec des particules d'azote et former des particules fines (PM2.5).
 - Sur la période 2005 – 2018, on observe une augmentation comprise en 1 et 10 % du NH3.
 - La répartition des émissions par secteurs met en évidence sans surprise le secteur agricole (92%).

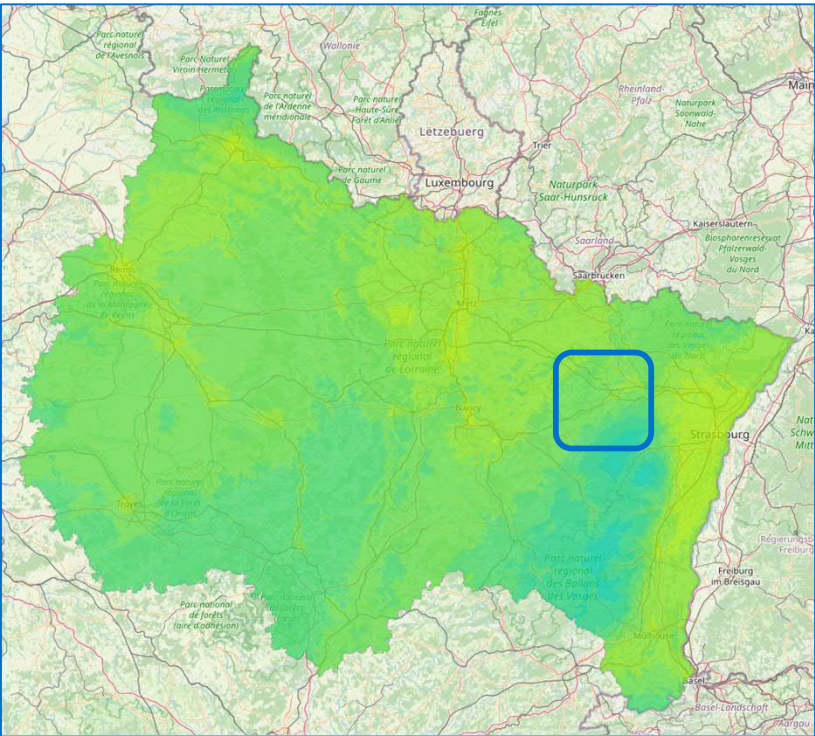
Santé environnement

Pollution atmosphérique

Les particules polluantes et leur impact sur la santé (2/2)

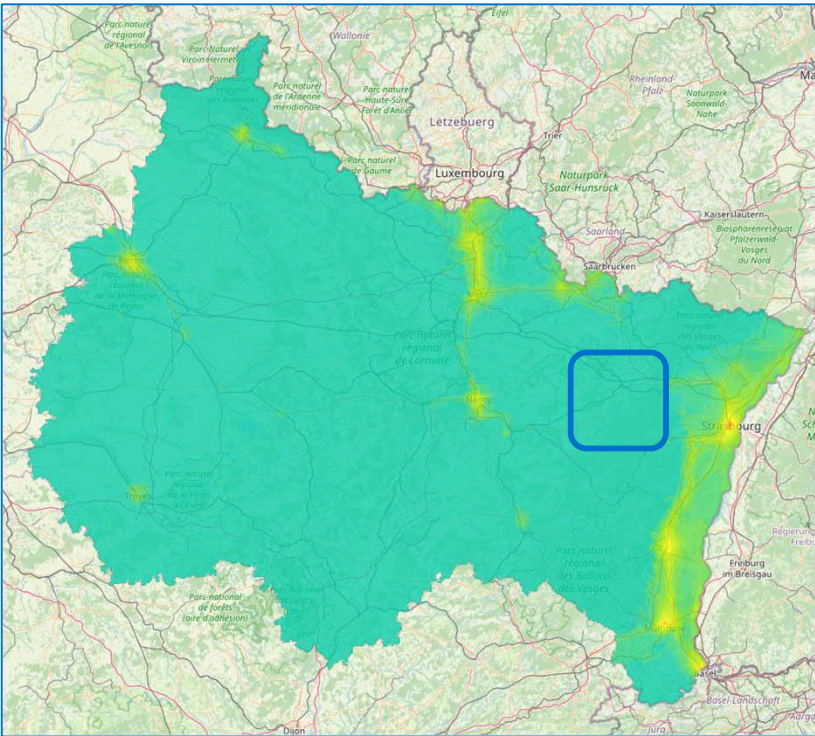
Moyenne annuelle de PM10
en 2020

Niveaux annuels des particules en suspension
PM10 issus de la modélisation de la région Grand
Est en 2020



Moyenne annuelle de NO2
en 2020

Niveaux annuels du dioxyde d'azote NO2 issus de
la modélisation de la région Grand Est en 2020



Le radon, un risque potentiel sur le territoire

En France, **le radon est la 2ème cause de cancer du poumon après le tabac**. Ce gaz naturel radioactif, incolore et inodore est présent surtout dans les sous-sol granitiques et volcaniques (notamment dans les Vosges voisines).

Le radon dans l'air intérieur provient essentiellement des émanations du sol sur lequel est construit le bâtiment. Il pénètre dans les constructions par les failles d'étanchéité (fissuration, sols en terre battue, matériaux poreux,...).

La CC-SMS est une intercommunalité à risque de radon de niveau 3 (risque moyen ou élevé). La commune de Turquestein-Blancrupt est la seule commune du territoire identifiée comme commune présentant un risque de radon de niveau 3.

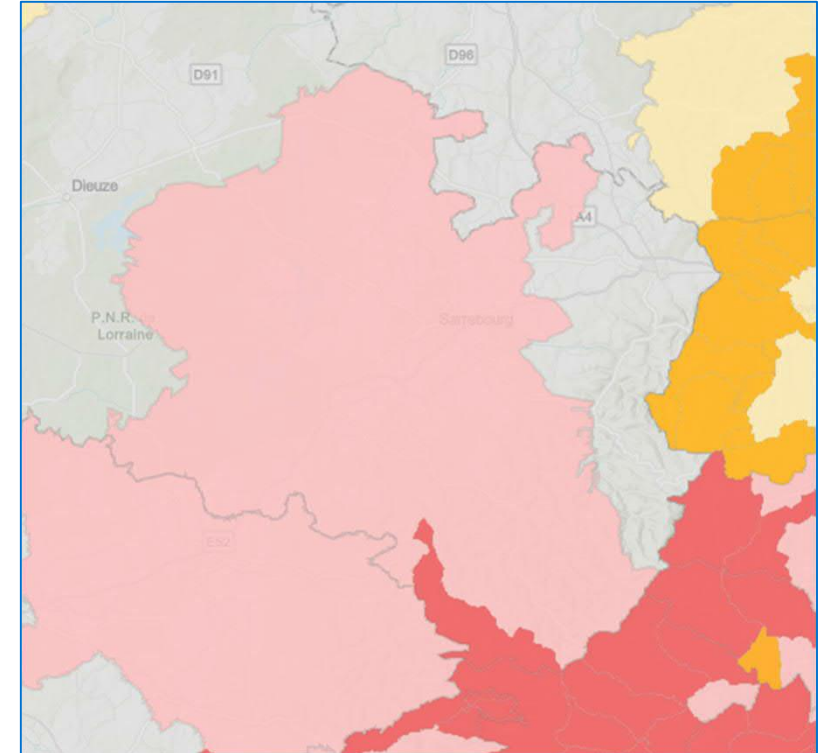
Des connaissances éparses sur la qualité de l'air intérieur

Outre les apports de l'air extérieur, les sources potentielles de pollution dans les bâtiments sont en effet nombreuses : appareils à combustion, matériaux de construction, produits de décoration (peinture, colles, vernis...), meubles, activité humaine (tabagisme, produits d'entretien, bricolage, cuisine...), acariens, irradiations. À l'intérieur des logements, l'air est bel et bien pollué de manière spécifique par rapport l'air extérieur.

Peu de données existent à ce jour sur la qualité de l'air intérieur quelle que soit l'échelle recherchée (locale comme nationale). La réglementation oblige cependant à ce que des mesures des polluants intérieurs soient réalisées régulièrement dans les crèches et les écoles.

Les zones à potentiel radon

Actualisation 2021



Communes à potentiel radon

Niveau 3

Niveau 2

Intercommunalités à potentiel radon

Niveau 3

Niveau 2

Santé environnement

Risque technologique Pollution des sols

Des sites industriels

Installations classées

En France, toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est soumise à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Le territoire compte notamment un site classé Seveso seuil haut situé dans la commune d'Heming (cimenterie).

Site et sols pollués

Un site pollué est un site qui, du fait de dépôts ou d'imprégnation des sols (voire des eaux) de matières polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pour la santé humaine ou l'environnement.

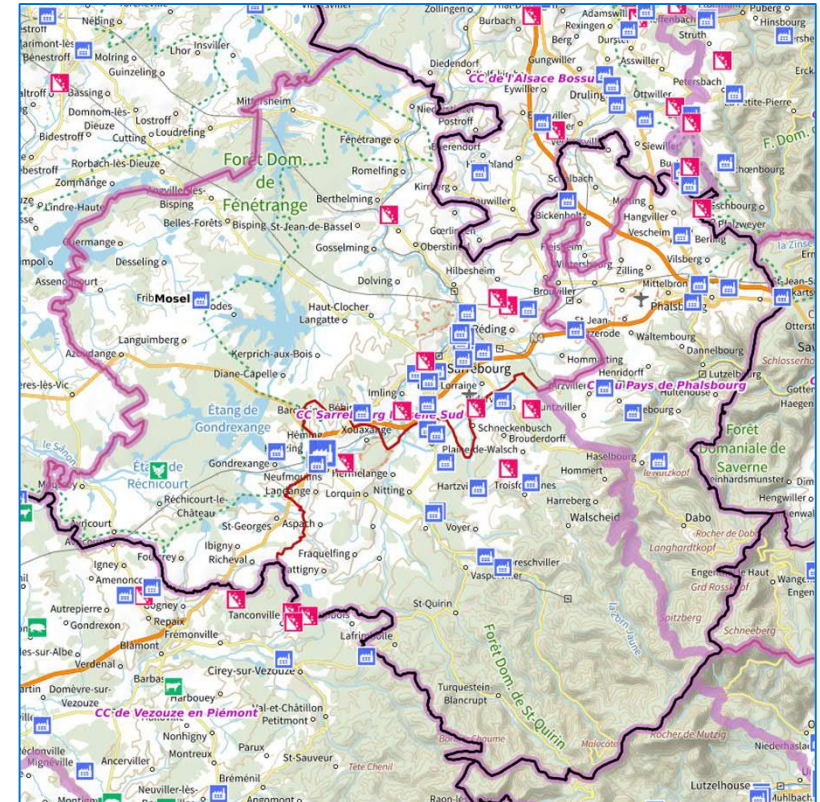
La pollution étant susceptible de concerner différents milieux naturels (sol, sous-sol, eaux superficielles et souterraines, air), les voies d'exposition de la population peuvent être de différente nature :

- par ingestion (sol, aliments contaminés, eau, etc.) ;
- par inhalation (air respiré, envol de poussières, etc.) ;
- par contact cutané (eau, air, etc.)

Le territoire compte un certain nombre de terrain (13 sites inventoriés) présentant une potentielle pollution. Ils correspondent à d'anciens sites industriels comme l'ancienne usine à gaz de Sarrebourg dont le sols présente une contamination au goudron et polluants organiques indiquant l'importance d'une surveillance des eaux souterraines.

Installations classées pour la protection de
l'environnement (ICPE)

Source : Géorisques, 2021



05

Synthèses des entretiens

Liste des acteurs interrogés

Dans le cadre du diagnostic local de santé sur le territoire du Pays de Sarrebourg, des entretiens ont été réalisés avec des acteurs institutionnels et des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux, afin de recueillir leur vision concernant les besoins de santé de la population, de l'offre existante, de la cartographie des acteurs et des projets en cours et à venir.

Les entretiens ont eu lieu sur une période allant du 08 novembre au 28 décembre 2021, en visioconférence ou par téléphone.

Structures	Noms Prénoms	Date des entretiens
CCSMS	Roland Klein	09/01 à 9h
CCSMS	Philippe Morand	
CCSMS	Gérard Leyendecker	
CCSMS	Anne Benamghar	
CPTS et professionnels de santé volontaires	Dr Michel Gass	30/11 à 11h
	Dr Margaux Albrecht	
	Fazia Boukhelifa	
Régime Locale d'Assurance Maladie	Melissa Garnieri	04/11 à 11h
PETR	Nadia Villemin	16/11 à 14h
Commune de Sarrebourg	Alain Marty	23/11 à 11h
MSA	Gladys Cappella	09/11 à 11h
CPAM	Léonie BARGETON	17/11 à 11h30
Département	Michèle Durant	23/11 à 14h
Pôle Santé Publique et PMI (Département)	Claire Valentin	23/11 à 10h
	Brigitte Henrion	
Pôle Evaluation et Actions Préventives Enfants Parents (Département)	Christel Kieffer	29/11 à 9h
Pôle Protection de l'Enfance (Département)	Elise Chenal	
Pôle Autonomie (Département)	Myriam Romain	23/11 à 9h
Pôle Autonomie (pilote MAIA) (Département)	Odile Hazard	24/11 à 9h
Préfecture	Anne Lecard	17/11 à 9h
CH Lorquin	Olivier ASTIER	25/11 à 14h
CH Sarrebourg et Saverne	Mélanie VIATOUX	16/11 à 15h30
Commune de Fénétrange (projet de pensionnat)	Benoît Piatkowski	08/11 à 16h
Région Grand-Est (projet de pensionnat)	Eléonore Hauptmann	
ARS	Lamia HIMER	28/12 à 14h
Région Grand-Est	Sophie CHARPENTIER	16/11 à 10h

Une offre de santé fragilisée sur le territoire

Lors des entretiens, les acteurs ont pu identifier plusieurs constats concernant l'offre de santé du territoire :

1. Une nécessité de développer l'attractivité du territoire pour attirer de nouveaux médecins

Le territoire du Pays de Sarrebourg se caractérise par un vieillissement inquiétant des professionnels de santé. En effet, la part des médecins généralistes âgés de 60 ans et plus était de 45,4% en 2020. Ce vieillissement engendre des départs à la retraite qui ne sont pour la plupart pas remplacés.

Les acteurs interrogés ont exprimé leurs inquiétudes quant au nombre de communes qui souffrent de l'absence de médecins généralistes. En effet, la commune de Phalsbourg souffre d'une carence en médecins de ville et de proximité. Cette situation est d'autant plus inquiétante du fait du vieillissement de la population qui engendre une augmentation du nombre de personnes en ALD (affection longue durée) et des besoins de recours au système de santé.

2. Une nécessité de valoriser le Centre Hospitalier de Sarrebourg

Les acteurs ont évoqué la bonne qualité des services du centre hospitalier de Sarrebourg qui propose une offre répondant à la demande de la population. Cependant, ils observent un fort taux de départ de professionnels mais également de patients qui s'orientent vers le Groupement Hospitalier Territorial Lorrain et le Centre Hospitalier de Strasbourg.

Ce constat est notamment lié au faible nombre de médecins spécialistes au sein du Centre Hospitalier de Strasbourg et au délai d'obtention d'un rendez-vous contraignant les habitants à consulter sur les territoires alentours.

3. Un frein à l'accès aux soins identifiés pour les personnes âgées éloignées de l'offre

Le problème de la mobilité a été évoqué lors des entretiens. En effet, il est difficile pour les personnes âgées de se rendre chez le médecin, notamment lorsqu'elles vivent dans des communes dépourvues de professionnels de santé. Les professionnels de santé n'ayant plus la possibilité de se déplacer au domicile, les besoins en soins ne sont pas entièrement couverts.

Pour pallier à ces problématiques, les acteurs ont évoqué le développement de la télémédecine sur le territoire. Des projets sont d'ores et déjà en réflexion avec la mise en place de la téléconsultation avec un cardiologue de l'hôpital.

Principaux constats

Un enjeu de poursuivre les actions de prévention existantes sur le territoire et de développer les actions à destination des personnes âgées et des jeunes.

Les acteurs ont souligné la présence d'un écosystème en économie sociale et solidaire sur le territoire (notamment dans le service à la personne), qu'il est nécessaire de valoriser.

Une offre de prévention satisfaisante mais à développer notamment suite à la crise sanitaire

Lors des entretiens, les acteurs ont pu identifier plusieurs constats concernant l'offre de prévention du territoire :

1. Une participation satisfaisante aux actions de dépistage des cancers par la population du territoire

La participation des habitants du Pays de Sarrebourg aux actions de dépistage est légèrement supérieure à celles des Mosellans. Au sein du Pays de Sarrebourg, la population de la Communauté de communes de Phalsbourg participe légèrement plus aux actions que celle de la CC de Sarrebourg Moselle Sud.

Il y a un enjeu de poursuivre les actions sur le territoire.

2. Une offre de prévention à destination des personnes âgées satisfaisante

L'offre de prévention à destination des personnes âgées semble satisfaisante. En effet, des ateliers sont régulièrement organisés sur le territoire. De plus, la MSA propose des ateliers et des actions autour de plusieurs thématiques (gestion du stress, informatique...), qui viennent en complément des actions mises en place par les associations du territoire et les communes.

Cependant, malgré une offre satisfaisante, les acteurs évoquent le manque de connaissance des actions du territoire par les professionnels. Il est nécessaire d'améliorer la communication, notamment à l'aide d'un annuaire ressource, qui favorisera le lien interprofessionnel et la mise en commun des ressources pour proposer des actions qui toucheront un plus grand nombre d'habitants.

3. Une émergence des besoins en matière de bien-être psychologique

Avec la crise sanitaire, les acteurs ont pu identifier un réel besoin en terme d'accompagnement psychologique. Les périodes de confinement ont engendré une augmentation des situations d'isolement, notamment pour les personnes âgées.

Des solutions ont pu être proposées dans certaines communes, avec des dispositifs tels que « voisin-surveillant » qui permettaient aux personnes isolées d'avoir du lien social et de ne manquer de rien.

4. Des actions de prévention à développer sur le territoire

Le confinement a également engendré une augmentation des prises charge des addictions (alcool/drogue) et des violences intrafamiliales. Les professionnels ont identifié la nécessité de développer des actions de prévention sur ces thématiques, notamment auprès des jeunes, en lien avec les associations du territoire.

Des actions de prévention autour de la nutrition ont également été évoqué, car une augmentation du nombre d'enfants diabétiques ou en surpoids a été observé.

Il y a une nécessité de développer les actions au sein des établissements scolaires notamment.

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Sarrebourg a démarré en 2020 le Plan Alimentaire Territorial qui a pour objectif d'étudier la faisabilité de la mise en place de circuits courts et de valoriser les agriculteurs du territoire. Le Plan alimentaire favorisera une meilleure alimentation au sein des établissements scolaires et favorisera la prévention du diabète et de l'hypertension.

Principales attentes des acteurs

Les acteurs ont identifiés plusieurs grands enjeux du CLS du Pays de Sarrebourg

Les principaux enjeux identifiés du CLS identifiés par les acteurs interrogés sont :

- **En termes d'offre de soins :**
 - Développer l'attractivité du territoire afin d'attirer de nouveaux professionnels de santé
 - Maintenir l'offre de santé proposé par le CH de Sarrebourg et attirer des médecins spécialistes
 - Améliorer la communication sur les démarches d'exercice coordonné afin d'impliquer le plus grand nombre de professionnels possible
 - Développer la télémedecine et la téléconsultation sur le territoire afin de favoriser une prise en charge homogène de la population
 - Travailler sur des parcours de santé coordonnés entre les professionnels qu'ils soient en ville ou à l'hôpital
- **En termes de prévention et promotion de la santé :**
 - Renforcer les actions de prévention de la santé sur le territoire et d'Education Thérapeutique du Patient et développer les actions d'aller-vers, en proposant des actions au sein de toutes les communes
 - Favoriser la mise en réseau des acteurs du territoire
 - Développer la communication sur les dispositifs et les actions existantes
 - Favoriser l'éducation et la sensibilisation à l'alimentation durable
- **En termes de mobilité et d'environnement :**
 - Améliorer la mobilité sur le territoire/développer des solutions de transports
 - Maintenir le développement des mobilités douces sur le territoire, en les adaptant aux personnes à mobilité réduite.
- **En termes de santé mentale :**
 - Développer des actions en santé mentale notamment autour bien-être (vie professionnelle, vie sociale, ...)

Synthèses des groupes de travail

Liste des participants

Les groupes de travail se sont déroulés le jeudi 27 janvier 2022, sur site et en visioconférence. Ils ont permis de réfléchir collectivement autour de trois thématiques, la démographie médicale et l'attractivité du territoire, la prévention et la promotion de la santé et l'accès aux soins.

NOM	PRENOM	SERVICE	Démographie médicale et attractivité du territoire	Prévention et promotion de la santé	L'accès aux soins
ALBRECHT	Margaux	Personnel médical	X	X	
ASTHER	Laura	Préfecture	X	X	X
BEGUINET	Jerôme	ARS DISTANCIEL	X	X	X
BECKER	Franck	CCSMS	x	x	x
BENAMGHAR	Anne	CCSMS	X	X	X
BENTZ	Rajaa	CAMSP	X	X	X
BOUKHELIFA	Fazia	CPTS-Coordinatrice	x	x	
BRENNEIS	Steve	Directeur adjoint CH Lorquin		X	
BURCKEL	Laurent	CCPP	X	X	X
BURRUS	Francine	Dr, Cheffe de pole et présidente de la CME	X		
CHARPENTIER	Sophie	Région	X	X	X
COULON	Patrice	Chef de service de cardiologie CH Sarrebourg		X	
DUPONT	Nathalie	CAMSP	X	X	X
FRIANT	Marie	ITEP Vincent de Paul		X	
GAILLARD	Krystyna	Cabinet Mazars	X	X	X
GASNIER	Jacky	Président de la CME du CH Sarrebourg			X
GASS	Michel	Médecin	X	X	X
GRANDIDIER	Marie-Pierre	GCMS 3S		X	X
GUARNIERI	Mélissa	CARSAT	X	X	
HAZARD	Odile	Département	X	X	X
HENRION	Brigitte	Département		X	
KIEFFER	Christel	Département			X
KLEIN	Roland	CCSMS	X	X	X
KRUMMENACKER	Alexandra	CCAS SARREBOURG			X
LALLEMENT	Cristina	Diététicienne programme "j'aime mon cœur"	X	X	X
LAPOUSSIN	Alexia	Cabinet Mazars	X	X	X
LEROY	Philippe	ITEP Vincent de Paul			X
LEYENDECKER	Gérard	CCSMS	X	X	X
LOMBARDI	Mathilde	PAT		X	
MARTY	Alain	Maire SRG et Médecin			X
MISSLER	Jacques	Chef de pôle médecine CH Sarrebourg			X
MORAND	Philippe	CCSMS	X	X	X
MORGENTHALER	Eric	DIRECTEUR EHPAD (Saint Quirin et Abeschviller)	X	X	X
MULLER	Fabienne	MSA		X	
PIATKOWSKI	Benoît	Maire Fénétrange et ostéopathe	X		
PIERCY	Sabine	Mission Locale		X	
ROESCH	Anne	Adjointe à la coordinatrice des soins CH Lorquin		X	X
ROMAIN	Myriam	Département	X	X	X
ROTARU	Nicoleta	Vice présidente de la CME CH Saverne			X
ROYER	Mélanie	Coordinatrice Générale des soins du groupe hospitalier		X	
SCHNEIDER	Michèle	Chef de pôle urgences et soins critiques			X
TRINIOL	Stéphanie	Directrice des affaires médicales du groupe hospitalier	X		
UNTEREINER	Christian	CCPP	X	X	X
VIATOUX	Mélanie	Directrice CH Saverne et Sarrebourg	X	X	X
WAGNER	Hélène	CMSEA	X	X	X
ZIEGER	Camille	PETR	X		

Relevé des échanges

Groupe 1 : Démographie médicale et attractivité du territoire

- L'attractivité globale du territoire pour les praticiens passe par une qualité de vie agréable et un tissu économique favorable. Le territoire doit proposer une offre de travail de qualité pour les conjoints des professionnels et apporter une aide au logement.
- Aujourd'hui, les structures sanitaires proposent des logements temporaires sur une période de 6 mois maximum.
- Les trois établissements de santé du territoire sont rattachées à des groupements (GHT) différents (Metz, Nancy et Strasbourg), ce qui peut complexifier les coordinations interprofessionnelles.

Premières actions identifiées :

- Travailler sur un kit d'installation des praticiens sur le territoire, pour faciliter les démarches et présenter le territoire (exemple de la CC Vienne et Gartempe en p.16). Organiser un temps de travail pour identifier les attentes des professions médicales, en lien avec les élus.

Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du territoire concernant la démographie médicale et à l'attractivité du territoire réalisée par le groupe de travail

Les FORCES du territoire

- Le GHT permet d'enrichir l'offre de soins hospitaliers, de favoriser les parcours coordonnés et de donner des accès aux spécialités de façon territoriale.
- L'ensemble des acteurs du territoire sont favorables et demandeurs d'une coopération et d'une coordination interprofessionnelle qui amélioreront les prises en charge.
- La proposition d'exercices partagés entre la ville et l'hôpital et des parcours de pratiques adaptées, favorisera l'attractivité des postes pour les jeunes médecins.
- Les professionnels sont demandeurs d'exercices coordonnés (MSP/CPTS/ESP), ce qui améliorera les communications et les prises en charge.
- La CPTS aura pour objectif de créer un espace d'échange entre professionnels médicaux et médico-sociaux.

Les OPPORTUNITES du territoire

- L'Agence Régionale de Santé à la possibilité de débloquer des places pour permettre l'embauche de praticiens étrangers.
- La faculté de médecine de Nancy est ouverte à l'organisation de parcours sur le territoire du Pays pour les étudiants (universitarisation/formations in situ).
- La mise en place de téléconsultation à distance avec des professionnels spécialistes pourra faciliter l'accès aux soins pour les habitants

Les FAIBLESSES du territoire

- Méconnaissance de l'offre de professionnels spécialistes sur le territoire, notamment au sein de l'hôpital.
- Absence d'interconnaissance des professionnels du territoire (médicaux et paramédicaux).
- Les médecins généralistes ne prennent plus de nouveaux patients, beaucoup de départs à la retraite observés sans avoir de remplaçants. Ce constat est également réalisé pour l'offre de spécialité avec de futurs départs à la retraite qui fragiliseront le territoire (neurologue et ophtalmologue notamment).
- La problématique des transports sur le territoire engendre une difficulté d'accès aux soins et aux structures du territoire notamment pour le transport des patients vers les médecins généralistes en ville.

Les MENACES du territoire

- Des praticiens étrangers pouvant potentiellement s'installer sur le territoire bloqués par les complexités administratives liées à leur statut.
- L'impossibilité pour des maisons de santé pluriprofessionnelles de salarier des professionnels de santé (médecins généralistes ou spécialistes).

56

**UN WEEK-END DÉCOUVERTE
POUR VOUS SÉDUIRE !**

**UN WEEK-END
DÉCOUVERTE OFFERT !**
pour visiter notre belle
région, située dans
le département de la
Vienne (86).
Profitez de sa diversité
qui en fait une richesse !

 La Communauté de communes
vous offre un week-end avec
accompagnement personnalisé
afin de vous faire découvrir les
possibilités d'installation pour vous
et les membres de votre famille,
ainsi que les nombreux activités
que propose notre beau territoire.

**Visitez et Gardez
80€X**

SANTÉ

www.vienneetgartempe.fr
Notre site d'information !

Contact
① Céline BOHNAUD
Maison des services
6 rue Daniel Costantini BP20077
86010 MONTMOLLÉON CHARENTAIS
12 49 49 07 53
20.vienne@vienne.fr

Suivez-nous !

**Vienne et
Gartempe**
Communauté de communes

Relevé des échanges

En termes de sport-santé :

- L'Eurométropole de Strasbourg peut être une ressource pour le sport sur ordonnance.
- Le dispositif Prescri'Mouv propose deux types de prises en charge, des séances partagées qui sont prises en charge et un parcours en lien avec une structure sportive du territoire, qui est à la charge du patient.
- Le patient bénéficie d'un bilan médico-sportif de sortie et d'une consultation par un médecin généraliste.

En termes de petite-enfance :

- Travailler sur la prévention précoce avec les familles.
- Créer des équipes-mobile pour aller-vers les familles si elles ne veulent pas d'intervention au domicile
- Identifier un lieu neutre d'information, et d'échange autour de la parentalité. Cet espace permettra aux parents d'avoir un lieu lisible et accessible pour avoir des informations et un accompagnement.

En termes d'autonomie :

- La téléconsultation doit s'inscrire dans les pratiques à mettre en œuvre. Dans la mesure du possible il faut limiter les déplacements des personnes âgées, en faisant venir une infirmière.
- Sur le site de Drulingen, il y a la possibilité de faire des téléconsultations à domicile (l'infirmière étant au domicile du patient et le médecin à son cabinet).
- La téléconsultation sera à mettre en œuvre prioritairement sur le territoire ainsi que le déploiement d'Infirmière en Pratique Avancée.

En terme de prévention-jeunesse :

- Le dispositif « Sportez-vous bien », propose de financer les licences aux structures sportives, pour aider la reprise du sport des jeunes de 6 à 17 ans.
- La MSA porte le projet ASEPT, qui propose des ateliers nutrition santé pour les 0-3 ans, l'addiction aux écrans pour les 0-6 ans, la nutrition et l'arrêt du tabac pour les adolescents et des actions à destination des seniors sur les thématiques de la sexualité et la nutrition notamment. Ils interviennent sur l'ensemble des territoires de la MSA Lorraine.
- La mission locale travaille avec le CEGGID. Ils mettent en place des actions (mois sans tabac...) et accompagnent les jeunes dans les démarches de santé (aide à la création de dossier de santé, recherche d'un médecin traitant, ...).
- La mission locale est demandeuse d'actions en lien avec la prévention des pratiques addictives; l'alimentation, l'activité physique et la gestion du stress.

Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du territoire concernant la prévention et la promotion de la santé

Les FORCES du territoire

En termes de sport-santé

- Le Pays de Sarrebourg est doté d'un tissu associatif relativement dense, il est possible de développer une dynamique locale axée sur le sport santé.
- Le GHT veut mutualiser les compétences et les initiatives, il y a une expertise en diabétologie et en cardiologie, il y a donc des ressources et des moyens pour le développement de séances d'ETP sur le territoire.
- Le CAMPS assure la prévention au niveau de la petite-enfance, le dépistage et les diagnostics.

En termes d'autonomie :

- Les médecins généralistes assurent encore des visites à domicile.

Les OPPORTUNITES du territoire

En termes de sport-santé

- Le dispositif Prescri-Mouv, met à disposition une éducatrice intervenant sur Sarrebourg, qui accueille des patients ayant des BPCO.

En termes de petite-enfance :

- Il y a un travail de collaboration et de coordination à faire sur l'éducation des jeunes enfants pour mieux s'alimenter.
- La CTG de Sarrebourg Moselle Sud a une action qui consiste à favoriser la lisibilité des structures existantes sur le territoire, via une plateforme qui listera l'ensemble des professionnels et leurs missions à destinations des familles et des professionnels.

Les FAIBLESSES du territoire

En termes de petite-enfance:

- Absence de CMPP sur le territoire, les professionnels sont obligés d'orienter les enfants sur Saverne.
- Manque de professionnels spécialistes (psychothérapeute, pédopsychiatre...)
- Les diagnostics peuvent être réalisés sur le territoire, mais les prises en charge de suivi sont limitées car il manque des professionnels.
- Présence d'une diabétologue qui assure deux demi journée de consultation par mois à l'hôpital de Saverne, mais cela reste insuffisant au vu du besoin.
- Concernant la petite-enfance, il y a un manque de services d'éducation spécialisé à domicile, les enfants doivent aller à Saverne
- Le RAM et la PMI doivent travailler en étroite collaboration pour la formation des professionnels et sur le repérage. Il n'existe pas de RAM sur le territoire de la CC de Phalsbourg.
- Les assistantes maternelles ne sont pas suffisamment formées sur les particularités des enfants (handicap...)

En termes d'autonomie :

- Un isolement qui s'est fortement accru, des dispositifs de répit sont actuellement fermés.

En termes de sport-santé

- Dû à une méconnaissance des actions sur le territoire, il y avait un doublon autour de l'ETP diabète, car il y avait une activité en ville et une autre à l'hôpital.
- Absence d'identification et de formation des assistantes maternelles sur le territoire, qui pourraient permettre d'améliorer le repérage et la prévention des situations.

Les MENACES du territoire

En termes d'autonomie

- Des difficultés de recrutement dans le domaine du service d'aide à domicile.

Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du territoire concernant l'accès aux soins

Les FORCES du territoire

- Le territoire est doté d'un service d'Hospitalisation à Domicile.
- L'hôpital de Sarrebourg travaille sur une expérimentation d'une hospitalisation anticipée des résidents afin que les hospitalisations soient facilitées avec des dossiers préconstitués.
- Une équipe et des places d'accueil de jour sont ouvertes pour accueillir des personnes en situation précaire.
- Les EHPAD ont pu mettre en place des astreintes d'infirmiers de nuit, qui prennent en charge les urgences et ainsi participer au désengorgement des urgences.
- L'hôpital de jour propose 6 places pour les personnes ayant la maladie d'Alzheimer, cela permet d'offrir des temps répit aux aidants.

Les OPPORTUNITES du territoire

- Le développement de la télémédecine est une l'une des clés d'accès aux soins sur le territoire.
- Le pôle addictologie de la Marne intervient sur le pôle de Sarrebourg, ce qui permet aux patients d'avoir des consultations à proximité.
- Concernant les transports, la CCSMS a un dispositif de transport à la demande, cependant celui-ci ne peut répondre à la demande des 76 communes.
- L'accès aux soins est au cœur des réflexions de la communauté hospitalière et des réflexions du GHT, la crise COVID a permis d'adapter l'accès aux soins COVID et non COVID. Les communautés tentent de répartir les compétences médicales et paramédicales sur les territoires afin de répondre à la demande.
- Il y a un maillage territoriale de MSP sur lequel s'appuyer, notamment pour la mise en place de l'accès aux soins et de délégations de tâches (recours aux IPA).
- La future CPTS du territoire sera un atout majeur dans la création de lien et de parcours pluriprofessionnels.
- La possibilité de recréer des parcours de formation sur le territoire en lien avec l'université de Nancy.

Les FAIBLESSES du territoire

- Problématique de transports sur le territoire notamment sur Phalsbourg, qui est composé de nombreux villages. C'est un handicap pour les habitants qui doivent obligatoirement être véhiculés et pour les professionnels de santé, car les visites nécessitent de nombreux déplacements, donc une perte de temps.
- Certains habitants ont des difficultés d'accès aux soins pour des raisons pécuniaires.
- Un manque de professionnels sur le territoire, notamment dans le domaine de la petite enfance (pédopsychiatres...) et donc des difficultés pour assurer les suivis.
- Une augmentation des personnes isolées sans médecins traitants après desquelles il faut travailler pour un retour dans parcours de soins suivi.
- Le territoire manque d'ambulance de nuit, certains patients n'ont plus la possibilité de rentrer chez eux après une consultation aux urgences.

Les MENACES du territoire

- Les durées de séjours étant plus courtes, la demande de suivi et de soins augmente, dans ce cadre la coordination ville/hôpital est nécessaire pour la prise en charge des patients.
- La méconnaissance du territoire par les internes et les nouveaux professionnels, est défavorable, il est nécessaire de faire connaître le territoire et ses richesses.

07

Glossaire

Glossaire (1/2)

AAH Allocation aux adultes handicapés

ACTP Allocation Compensatrice pour Tierce Personne

AME Aide Médicale d'Etat

APA Allocation Personnalisée d'Autonomie

APL Accessibilité Potentielle Localisée

ARS Agence Régionale de Santé

ASE Aide Sociale à l'Enfance

ASH Aide Sociale à l'Hébergement

ASV Atelier Santé Ville

ATPA Allocation trimestrielle pour les personnes âgées

BEP Brevet d'Etudes Professionnelles

BEPC Brevet d'Etudes du Premier Cycle

CAF Caisse d'Allocations Familiales

CAP Certificat d'Aptitude Professionnelle

CLIC Centre local d'information et de coordination

CMP Centre médico-psychologique

CPAM Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPEF Centre de Planification et d'Education Familiale

CPTS Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

CRES Comité régional d'éducation pour la santé

CTG Convention Territoriale Globale

DREES Direction de la recherche des études et évaluation et statistiques

EAJE Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

EHPAD Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EIS Évaluation d'impact sur la santé

ENSE Enquête nationale sur la santé des étudiants

ESAT Etablissement et service d'aide par le travail

FAM Foyer d'Accueil Médicalisé

FSE Fond de Solidarité Energie

FSH Fond de Solidarité pour l'Habitat

GEM Groupe d'entraide mutuelle

GHT Groupement Hospitalier Territorial

GIR Groupes Iso Ressources

IME Institut Médico-Educatif

IMP Institut Médico-pédagogique

IMPro Institut Médico Professionnel

INSEE Institut national de la statistique et des études économiques

IRIS Ilots Regroupés pour l'Information Statistique

LAEP Lieu d'Accueil Enfants Parents

MAIA Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie

MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées

Glossaire (2/2)

MSA Mutualité sociale agricole

MSP Maison de Santé Pluri professionnelle

NOTRe (loi) Nouvelle Organisation Territoriale de la République

PAI Projet d'Accueil Individualisé

PAJE Prestation d'Accueil du Jeune Enfant

PCH Prestation de Compensation du Handicap

PIJ Point Information Jeunesse

PJJ Protection Judiciaire de la Jeunesse

PMI Protection Maternelle et Infantile

PMSI Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information

PRAPS Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis

PRE Programme de Réussite Educative

PRU Projet de Rénovation Urbaine

QPV Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville

RAM Relai d'Assistants Maternelles

REAAP Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

REP Réseau d'Education Prioritaire

RESAD Réunions d'Évaluation de Situations d'Adultes en Difficulté

RPA Résidences pour Personnes Âgées

RSA Revenu de Solidarité Active

SAMSAH Service d'accompagnement médico-social pour adulte handicapé

SAVS Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SESSAD Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

SISM Semaine d'information de la santé mentale

SNE Système National d'Enregistrement

SSAD Service de Soins à Domicile

SSIAD Service de Soins Infirmiers à Domicile

STATISS STATistiques et Indicateurs de la Santé et du Social

UC Unité de consommation

UNAF Union nationale des associations familiales

Unafam Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

Krystyna GAILLARD | Manager
Alexia LAPOUSSIN | Consultante

Mazars

Tour Exaltis 61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie - France

Mobile: +33 6 37 43 09 67

Mazars est un groupe international et intégré spécialisé dans l'audit, la fiscalité et le conseil ainsi que dans les services comptables et juridiques*. Présents dans plus de 90 pays et territoires, nous nous appuyons sur l'expertise de nos 40 400 professionnels – 24 400 au sein de notre partnership intégré et 16 000 au sein de « Mazars North America Alliance » – pour accompagner les entreprises de toutes tailles à chaque étape de leur développement.

*dans les pays dans lesquels les lois en vigueur l'autorisent

www.mazars.fr

Suivez-nous:

LinkedIn :

www.linkedin.com/company/Mazars

Twitter :

www.twitter.com/MazarsFrance